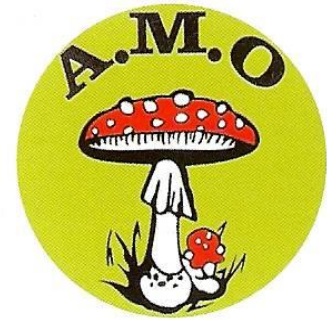




CAHIERS MYCOLOGIQUES NANTAIS

Bulletin
de l'Association Mycologique
de l'Ouest de la France



N°15 - JUIN 2003



Madame, Monsieur, Chers amis,

Pour ce premier rendez-vous, ce n'est pas sans une certaine émotion que je m'adresse à vous pour dresser le bilan de l'année du cinquantenaire de l'A.M.O.

J'ai une pensée toute particulière pour notre ancien Président : Gabriel VANNERAUD dont j'étais très loin de penser que je pourrai un jour poursuivre la tâche qu'il a si longtemps remplie avec conviction.

L'année 2002 aura été celle du changement pour l'A.M.O. tout d'abord de président ; Jacques PEGER n'a pas souhaité continuer conduire l'A.M.O ; j'en profite ici pour le remercier du travail qu'il a accompli au cours de ces quatre années passées à diriger notre association, avec une passion jamais démentie pour mener à bien sa tâche. Changement également dans l'organisation de notre salon comme annoncé dans le bulletin précédent. Nous nous sommes donc intégrés dans les « Automnales » sous le couvert du Comité de la Foire de Nantes (EXPONANTES)

Les conditions météorologiques, pour une fois depuis de nombreuses années, se sont avérées favorables ; la pluie arrivée au moment propice, associée à une douceur exceptionnelle, l'A.M.O. a présenté une exposition de qualité, beaucoup de champignons récoltés par nos sociétaires près de six cents variétés proposées sur les tables.

Décoration, aménagements nouveaux et surtout un public nombreux, surpris de rencontrer cet îlot de verdure peuplé d'une foule de petites têtes multicolores au milieu des salons de l'habitat, ont contribué au succès de notre salon.

Il va de soi que cette intégration nous a été favorable du point de vue financier, puisque n'ayant plus la location de La Beaujoire à supporter, nos frais se sont trouvés allégés. Cela nous permet d'investir dans un outil informatique plus performant et de moderniser notre présentation vis à vis du public, les panneaux existants ayant besoin d'un rafraîchissement.

La première sortie pour les 50 ans de l'A.M.O en forêt du Gâvre, le 15 septembre 2002 a recueilli un franc succès ; une centaine de nos adhérents se sont retrouvés autour d'un pique-nique très convivial. Cette année nous reconduirons cet accueil d'une façon identique pour la sortie initiale toujours en forêt du Gâvre le 14 septembre.

Quant aux autres sorties, elles ont été plus ou moins favorables selon les caprices de la météo, mais cela est devenu une habitude ; la sécheresse du mois d'octobre nous a privé de récoltes, les champignons se faisant rares, à telle enseigne que nos amis de la section de Boussay ont du renoncer à leur exposition. Les sections de Cholet et des Pays de Retz quant à elles sont parvenues à maintenir leur manifestation.

L'intérêt porté à l'AMO. ne se dément pas, les demandes d'intervention au cours de la saison mycologique et les nouvelles adhésions, quarante-six de septembre à décembre 2002, sont là pour le prouver. Il convient bien entendu de ne pas décevoir la confiance que nous portent tous ces gens, nous devons savoir rester à l'écoute ; pour ma part je m'y emploierai.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes promenades à travers bois et forêts, d'y ramasser l'espèce rare et de remplir les paniers.

René Chéreau

SOMMAIRE

Le mot du président.....	1
Sommaire.....	2
Des Truffes dans la région nantaise (Gilbert Ouvrard)	3-4
La montagne, ça vous gagne ! (Pascal Ribollet).....	5 à 8
Inventaire mycologique de la Vallée du Gesvre (Gilles Mabon)	9 à 20
Des goûts, couleurs et odeurs de <i>Boletus impolitus</i> (Pierre Lejay)	21 à 23
Expositions 2003 de l'AMO.....	24
Manifestations 2003 du Groupe Mycologique Nazairien.....	25
Les plantes toxiques Il (Alain Duval)	26-27
Dessin (Jacques Péger)	28
<i>Russula vesca</i> , une espèce méconnue ? (Jacques Péger)	29 à 33
Récoltes intéressantes de l'an 2002 (compilation C. Maillard)	34-40

=====

Association Mycologique de l'Ouest de la France

16, Boulevard Auguste Péneau 44300 NANTES – CCP NANTES 1602-21 M
Correspondance 16, Rue de la Guerche 44830 BRAINS

Téléphone 02 40 32 65 10
E-Mail : rene.chereau@wanadoo.fr
rene.chereau@planetis.com

SITE INTERNET: <http://site.voila.fr/myconantes/>

=====

Cotisation annuelle	18,50 Euros
Droit d'inscription, exigible la 1 ^{ère} année, donnant droit à un insigne et à un macaron	4,50 Euros
La carte est familiale	

=====

Cahiers mycologiques nantais – ISSN 1167-6663
Directeur de la publication : René CHEREAU
Dépôt légal 2^{ème} trimestre 2003

=====

Dessins	Jacques Péger
Couverture	<i>Mycena inclinata</i> , Photo de Pascal Ribollet
Dos de couverture	<i>Russula vesca</i> , aquarelle de J. Péger

Des TRUFFES dans la RÉGION NANTAISE

Gilbert OUVRARD - 33, rue des Babeaux, 44150 Saint-Géréon

Mots clés - *Ascomycotina*, *Tuberales*, *Tuberaceae*, *Tuber*, *Tuber borchii*

Résumé - Description et identification de truffes trouvées près de Nantes

Tuber borchii Vittadini 1831 = *Tuber albidum* Pico 1788 = *Tuber album* Bull. 1791

Lors de notre Salon Mycologique, le 10 novembre dernier, un couple : M. et Mme BEILLAULT, voulait avoir des renseignements sur la comestibilité de champignons trouvés, 15 jours plus tôt, dans leur jardin, à Bouguenais (44) (MER1224D3). Ils étaient allés présenter cette découverte à leur pharmacien qui pensait être en présence de truffes blanches d'Italie. Il conseilla de les conserver dans du cognac. Nos visiteurs souhaitant confirmation avaient apporté, dans une boîte alimentaire, un exemplaire coupé en deux de leur récolte.

Nous étions en présence d'un carpophore tubériforme d'environ 2,5 cm, un peu bosselé, de forme irrégulière, à surface lisse, blanchâtre sale (les couleurs ont pu être modifiées par les 2 semaines de macération) ; quant à l'odeur... bien sûr, c'était celle du cognac. L'intérieur (gléba) ocracé-grisâtre était marbré de veines blanches.

N'ayant qu'une connaissance biblio des champignons hypogés proches des truffes, de plus notre région n'étant pas propice à leur récolte, j'éliminais immédiatement *Tuber magnatum*, la précieuse truffe blanche d'Italie. J'avais timidement l'hypothèse du genre *Terfez*, mais seule l'observation au microscope pouvait me renseigner. Un rapide examen me conduisait au genre *Tuber*. Avec l'aide d'un Atlas des Champignons Hypogés (*), j'arrivais à une impasse ; la micro de notre espèce correspondait assez bien à *Tuber dryophilum* représentée dans l'ouvrage, mais la clé et le texte me faisaient hésiter avec *Tuber borchii*, dont la reproduction micro n'était pas concordante. Par contre, dans "Champignons de Suisse", t. 1, une similitude apparaissait avec *Tuber borchii*. Pour lever le doute, j'envisageai une recherche plus poussée. Or, ce n'était pas le jour car le public nous attendait sur le salon. Au passage, nos récolteurs ont pu observer les magnifiques spores réticulées-alvéolées. Je prélevais alors un fragment de leur précieuse récolte pour étude, en leur promettant le résultat de nos recherches ultérieures.

Quelques jours plus tard, j'entame une étude un peu plus attentive, avec recherches biblio ; la macro ne donne rien de plus ; micro : asques \pm en forme de sac irrégulier courtement ovoïde à piriforme 80-100 x 60-75 μm , contenant de 2 à 5 spores, plus souvent 4, de taille variable suivant leur nombre dans l'asque 25-33(38) x 20-25(30) μm , ornementation excluse, de forme variée : sphérique, subglobuleuse à elliptique; l'ornementation sporale est constituée d'un réticule haut de 3-4 μm formant des alvéoles assez régulières à tendance pentagonale, certaines hexagonales, 10 à 15 mailles visibles sur la face observée.

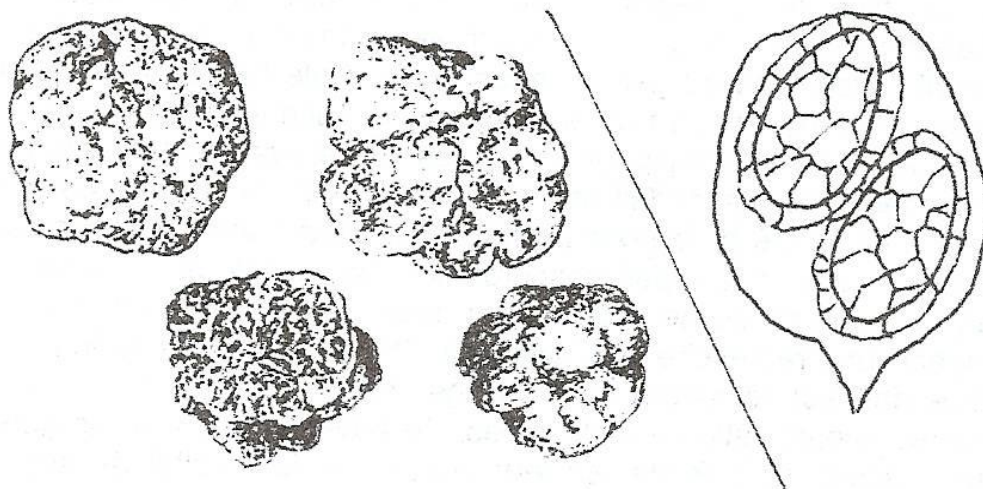
Après observations et lectures de quelques descriptions, je crois pouvoir dire qu'il s'agit ici de *Tuber borchii*. Il semblerait que *Tuber dryophilum* ait des spores avec des mailles ornementales plus grandes, moins régulières. Les deux espèces appartiennent au Groupe *Puberulum* Knapp avec *T. maculatum*, *puberulum*, *foetidum*,...

Les spécimens récoltés ont été extraits du sol lors de l'arrachage de pins et arbustes divers.

L. RIOUSSET, dans une interview pour "Spécial Champignons" précise : "ne pas confondre *Tuber borchii* une truffe blanche que l'on trouve en France avec *Tuber magnatum*, la truffe blanche précieuse d'Italie. A chaque fois que j'entends dire que quelqu'un en a trouvé, ce ne sont que des *Tuber borchii* qui leur ressemblent, mais n'ont pas la même valeur, car elles sont amères. C'est facile à reconnaître au microscope. Les spores de *T. magnatum* n'ont que 2-3 alvéoles, alors que chez *T. borchii* il y en a bien plus".

OUVRAGES CONSULTÉS :

- (*) A. MONTECCHI et G. LAZZARI, 1993 - Atlante Fotografico di Funghi Ipogei. Ass. Mic. Bres., 490 p.
 J. BREITENBACH et F. KRÄNZLIN, 1984 - Champignons de Suisse, t. 1, 310 p.
 V. MIGLIOZZI et M. COCCIA, 1993 - Bolletino dell'Associazione Micologica ed Ecologica Romana, n° 29 : 3-8.
 L. J. RIOUSSET, 2001 - Spécial Champignons Magazine n° 23, janv.-fév. : 12-14.



Tuber borchii : fructifications, coupe ; spores 20 μm

La montagne, ça vous gagne

Pascal Ribollet – 8, avenue François Besson – 1217 Meyrin (Suisse)

Résumé : l'auteur relate ses observations mycologiques en région genevoise, durant l'automne 2002.

Mots-clé : Ecosystèmes montagnards, *Basidiomycètes*, *Ascomycètes*, *Myxomycètes*.

« La montagne, ça vous gagne »... C'est pourtant vrai.

Quoi de plus enthousiasmant, pour un mycologue, que de se retrouver dans un milieu naturel qui n'a que peu à voir avec celui qu'il côtoyait jusqu'alors ? Certes, quitter le littoral atlantique pour venir habiter la Suisse n'est pas une grande aventure en soi... Mais sur le plan mycologique, que de perspectives !

On l'aura deviné, ces quelques lignes ont pour but de relater, sans aucune prétention à l'exhaustivité, les rencontres et les premières impressions d'un exilé (volontaire, mais repentant !) de l'AMO en milieu montagnard.

En serré entre les Alpes et le Jura, le canton genevois offre un accès à des milieux naturels très divers. En effet, les variations d'altitude (des 375 mètres de la ville de Genève... aux 4807 mètres du Mont-Blanc) et celles d'hygrométrie qui leurs sont liées (de 800 mm d'eau par an en plaine jusqu'à plus de 2000 mm sur certains sommets), combinées aux différences d'exposition au soleil et de nature des sols, engendrent des écosystème riches et nuancés.

Dès lors, même au cours des années dites « mauvaises » (au dire des mycologues genevois, 2002 fut de celles-là), on peut espérer être étonné.

Après quelques remarques sur les spécificités des champignons des milieux de montagne, je tenterai de résumer cette saison mycologique passée essentiellement au pied du Jura.

La première chose marquante est la taille respectable des exemplaires rencontrés, toutes espèces confondues. A titre d'exemple, j'ai pu trouver des *Cortinarius varicolor* (un *Phlegmacium* parmi les plus communs ici), dont le chapeau avoisinait les 25 cm de diamètre ; même constat pour *Cortinarius elegantior* ; de même, *Cantharellus cibarius* dépasse fréquemment les 10 cm de hauteur et de diamètre de chapeau. Notons qu'inversement, la taille des carpophores diminue lorsqu'on grimpe en altitude, pour atteindre le nanisme tout en haut, à l'étage alpin, du fait de conditions de croissance difficiles.

De façon générale, les poussées m'ont également paru plus abondantes et luxuriantes. Certaines espèces croissent en quantité impressionnante (comme par exemple *Lycoperdon pyriforme*) et, contrairement à d'autres régions, il est plutôt rare de ne trouver qu'un ou deux exemplaires d'une espèce donnée.

Autre particularité de ces milieux, l'étagement de la période de croissance d'une même espèce en fonction de l'altitude. Ainsi, les morilles que j'espère bien trouver en plaine aux alentours d'avril-mai, devraient se rencontrer en altitude jusqu'au mois d'août, puisque les conditions de température et d'enneigement se rapprocheront alors de celles que connaissait la plaine quelque temps plus tôt.

A l'inverse, c'est dès l'été que paraissent en altitude des espèces que l'on ne voit en plaine qu'en automne. Puisque le froid et la neige surviennent plus tôt sur les hauteurs, il est logique que la saison mycologique prenne de l'avance.

Quelques notes sur mes rencontres d'automne

Basidiomycètes

Cortinarius est certainement le genre dont la présence est la plus frappante pour un non habitué. Le sous-genre *Phlegmacium* semble particulièrement bien représenté, peut-être aussi parce que ses représentants se distinguent de loin (dimensions, couleurs). Parmi les espèces que j'ai rencontrées fréquemment, peuvent être cités : *Cortinarius dionysae*, *splendens*, *dibaphus*, *odorifer*, *elegantior*... ces deux derniers se trouvent communément. A noter les larges variations des couleurs du chapeau de *C. odorifer*, mêlant les nuances de jaune, de verdâtre, d'orange ou de rouge, avec le plus souvent des teintes cuivrées ; on croit alors avoir déniché une rareté, avant d'être renseigné par la forte odeur de fenouil que dégage cette espèce. L'odeur est délicieuse, mais la curiosité déçue : « Ah, ce n'est qu'un *odorifer*... ».

La préférence des espèces de ce sous-genre, pour les conifères et les hêtres, fait que la plupart des *Phlegmacium* que j'ai pu rencontrer se trouvaient en basse et moyenne montagne, les forêts de la plaine genevoise étant plutôt faites de chênaie-charmaie, un milieu moins favorable à ce groupe de cortinaires.

Dans le sous-genre *Cortinarius*, section *Leprocybe*, j'ai pu rencontrer très communément *C. venetus* et sa variété *montanus*, et plus rarement *C. humicola*, et *C. cotoneus*.

Le sous-genre *Dermocybe*, parfois élevé au rang de genre, est également assez présent ; outre des espèces communes comme *Dermocybe cinnamomeus* ou *D. semisanguineus*, j'ai récolté *D. cinnabarina*, dans une hêtraie pure, vers 1000 m alt. (environs du village des Rousses, département du Jura).

Plus discrets, les petits *Telamonia* sont également répandus, mais j'avoue ne pas encore avoir eu le courage de m'y attaquer !

Les *Hydnaceae* semblent également très bien représentés. C'est au-dessus de Gex (Ain), vers 800 mètres d'altitude, que j'en ai observé la plus grande variété.

Etaient présents :

- *Hydnellum aurantiacum, caeruleum, scrobiculatum, peckii* (ce dernier abondait vraiment cet automne, sous sapin et épicéa) ;
- *Phellodon niger, tomentosum* ;
- *Sarcodon imbricatum*.

Ce cortège d'espèces coexistait sur une surface d'environ 300 mètres carrés, en forte pente, dans un bois d'épicéas parsemé de hêtres.

Certains Hygrophores étaient assez régulièrement présents ; c'est encore un genre qui semble mieux représenté en montagne qu'en plaine. *Hygrophorus discoideus* était très fréquent, surtout au-dessus de 1000 mètres dans les bois clairsemés de conifères et les lisières herbeuses, de même que *H. chrysodon* - surtout en fin de saison -, dont les vieux carpophores deviennent entièrement jaune vif. De même, *H. mesotephrus* et *H. olivaceoalbus* ont été trouvés en abondance, quoique plus localement (montagne des Voirons - nord-est de Genève -, entre 1200 et 1400 mètres, sous épicéas mêlés de feuillus). *H. agathosmus, pustulatus* étaient également fréquents, et *H. capreolarius* et *erubescens* plus occasionnels.

Pourtant, alors que certains genres de Basidiomycètes semblaient très présents, d'autres ont brillé par leur absence. Ainsi des Bolets, dont je n'ai croisé que deux représentants (*Boletus chrysenteron, Porphyrellus porphyrosporus*), chacun en petit nombre. Pas même un cèpe à se mettre sous la dent ! Les Amanites manquaient également, la moins rare étant encore la robuste *Amanita submembranacea*, assez typique des milieux montagnards. Enfin, les différents genres de Lépiotes étaient quasi-inexistants, excepté *Echinoderma asperum* que l'on trouve communément, et plus occasionnellement *Lepiota cristata, L. castanea* et *Chamaemyces fracidus*.

Pour en terminer avec les Basidiomycètes, voici quelques récoltes que j'ai jugées intéressantes, appartenant à des genres non encore abordés dans ces lignes :

- *Pluteus romellii*, 5 exemplaires sur terre caillouteuse en bord de route, vers 900 mètres alt.
- *Cyphella digitalis*, en petit nombre sur l'écorce d'un tronc pourri d'épicéa ou de sapin, vers 1100 mètres alt. Ce Basidiomycète « cyphelliforme » peu commun me semble cantonné aux milieux montagnards ; je n'ai eu que quatre fois la chance de l'observer, dans le Massif central, le Vercors et le Jura.
- *Baeospora myriadophylla*, 8 exemplaires sur une souche très dégradée de conifère, au bois très imbu (dans une mégaphorbiaie, vers 700 mètres alt.). Cette rare espèce se reconnaît immédiatement à ses lames très serrées et de couleur mauve ; l'*habitus* ressemble par ailleurs à celui de *B. myosura*, sa voisine bien plus connue.
- *Tricholoma sejunctum v. coniferarum*, trouvé deux fois dans des bois d'épicéas, entre 650 et 800 mètres alt. Plus robuste que le type, ce tricholome possède un chapeau plus sombre, et le bas du stipe est teinté d'orangé ou de rose.
- *Typhula erythropus*, greffé sur débris ligneux, parmi les mousses (dans un bois d'épicéas, vers 1100 mètres alt.).

Ascomycètes

Ils offrent également leur lot de surprises. On peut citer *Podophacidium xanthomelum* (récolté sur un tapis d'aiguilles d'épicéas), *Encoelia furfuracea* (régulièrement présent sur les branches mortes de feuillus), ou encore *Heydera abietis* (trouvé à plusieurs reprises sur des aiguilles de sapins).

Les milieux montagnards semblent offrir de bonnes conditions pour la croissance des ascomycètes, en partie certainement grâce aux nombreux reliefs comme les buttes, ravins, talus et ornières qui recèlent de nombreux recoins plus ou moins exposés, soumis ou non au ruissellement. Ce relief permet aussi au bois mort accumulé d'être maintenu en état d'humidité permanente, ce qui favorise en particulier les pyrénomycètes. Riches perspectives pour le printemps qui s'annonce !

Myxomycètes

Les « myxos » ne sont pas en reste ; ils apparaissent même dès la fonte des neiges, du moins pour les espèces dites nivales, celles dont le mycélium fructifie dans l'eau de fonte, et qui croissent donc aux abords des plaques de neige en dégel. La neige doit cependant avoir perduré quelque temps (autour de 3 mois) pour permettre leur développement, ce qui réduit les chances d'en récolter à faible et moyenne altitude. La neige ayant été abondante cette année, j'ai pu rencontrer mes premières espèces nivales vers 1100 m. alt., greffées sur des tiges encore vertes de *Vaccinum* (*Diderma* sp., *Lamproderma* sp.) ou sur des branchettes d'épicéas (*Diacheopsis metallica*). Selon les mycologues locaux, c'est même à partir de 800 m. alt. que l'on peut commencer les prospections, bien entendu lorsque l'enneigement le permet.

J'ai par ailleurs observé, parmi les espèces de myxomycètes qui n'ont pas cette exigence écologique, deux espèces qui semblent assez communes, mais que je n'avais jamais trouvé en Loire-Atlantique. Il s'agit de *Metatrichia vesparium* (chênaie-charmaie en plaine, mais également hêtraie jusqu'en moyenne altitude) et *Hemitrichia serpula*, fréquent sur la face inférieure des troncs ou des grosses branches tombées à terre.

* * * * *

On le devine, j'attends beaucoup des saisons à venir dans cette région ! Le changement a été agréable et bénéfique, comme c'est certainement le cas lorsqu'un mycologue alpin s'en va « taquiner » les lépiotes, les gastéromycètes et autres merveilles des régions côtières.

Je souhaite, pour terminer, exprimer mes remerciements aux membres de la Société mycologique de Genève qui m'ont réservé leur meilleur accueil dès le premier contact. Vieille d'un siècle et forte d'une centaine de membres, cette société active, dont les réunions de détermination se succèdent toute l'année à un rythme hebdomadaire, est l'association incontournable - comme on dit - dans la région genevoise.

INVENTAIRE MYCOLOGIQUE DE LA VALLÉE DU GESVRES

Gilles MABON*, Pascal RIBOLLET** et Françoise MABON*

* 6, Avenue des Louveteaux 44300 Nantes

** 8, Avenue François Besson – 1217 Meyrin (Suisse)

INTRODUCTION

L'étude qui suit a été réalisée dans le cadre de l'Agenda 21 Nantais. Initié à la suite de la Conférence de Rio sur l'environnement et le développement durable, ce Programme d'Action 21 (projet politique pour le XXI^{ème} siècle), a fait l'objet à Nantes, sous l'impulsion de Jean-Claude DEMAURE, alors adjoint à l'environnement de la municipalité nantaise, du lancement d'un certain nombre de projets concernant les espaces verts de la ville. Une des caractéristiques de la topographie de Nantes, c'est l'existence de nombreuses « coulées vertes » correspondant aux vallées des divers affluents de la Loire, de l'Erdre et de la Sèvre. La plupart de ces coulées vertes ont fait l'objet d'aménagements paysagers plus ou moins réussis qui les ont transformées peu à peu en jardins publics. Il reste néanmoins au cœur même de la cité des espaces restés étonnamment sauvages où la végétation a conservé son aspect initial. Ce sont ces derniers « espaces naturels » de Nantes, déjà classés en ZNIEFF de type I ou II, que le projet « agenda 21 » de la municipalité s'est proposé d'inventorier sur le plan faunistique et floristique, avant de leur assurer une meilleure protection, accompagnée de pratiques de gestion appropriées. Contactée par Claude FIGUREAU, responsable du jardin botanique et coordonnateur du projet auprès de la Mairie de Nantes, l'AMO a accepté d'effectuer un inventaire mycologique sur la vallée du Gesvres, un petit affluent de l'Erdre qui serpente au Nord de la ville, à la limite de la commune de la Chapelle-sur-Erdre, avec laquelle il dessine par endroits la frontière. Seule la partie nantaise de cette vallée, et notamment les zones inondables G1 et G2, de part et d'autre du périphérique (Bd Alexander Flemming) ont été inventoriées dans le cadre de cette étude.

CONDITIONS DE L'ETUDE

La partie G2 de la vallée du Gesvres, située sur la commune de Nantes, a fait l'objet d'un suivi régulier par Pascal RIBOLLET de l'Association Mycologique de l'Ouest (AMO).

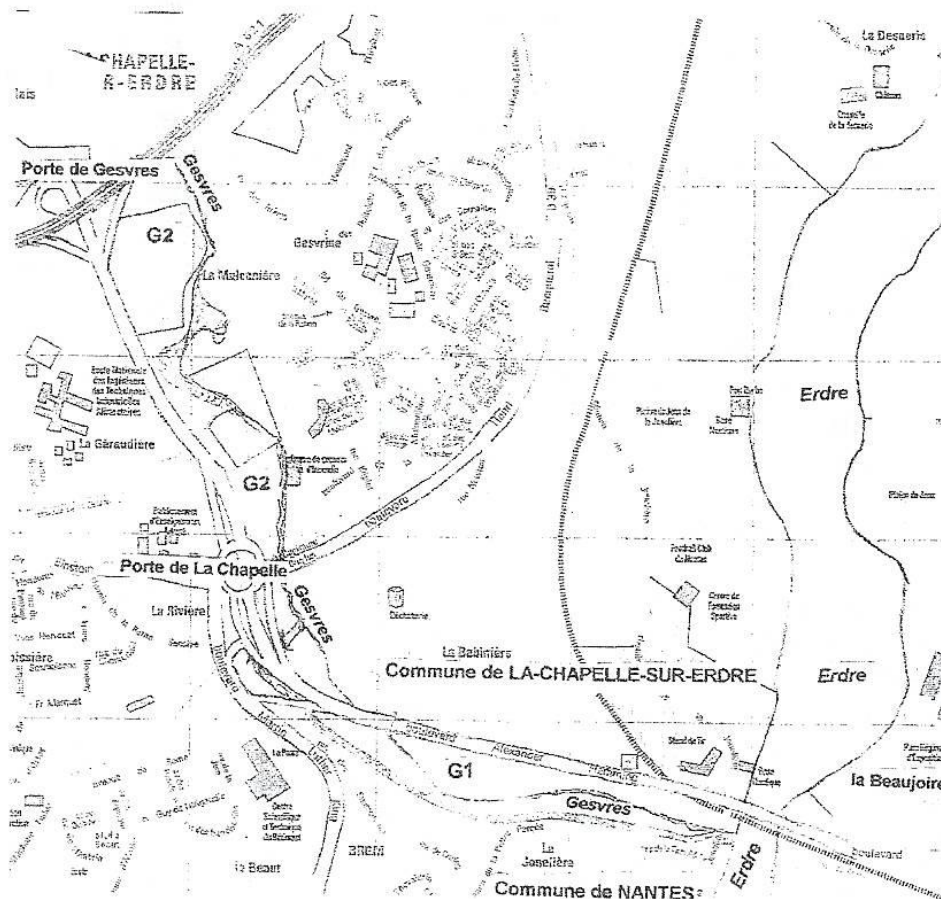
Par ailleurs un certain nombre de sorties ont été organisées sur le terrain par Gilles MABON dans le cadre du Congrès de la Société Mycologique de France (SMF) en Octobre 1997 et de sorties annuelles de printemps (mai-juin) de la section mycologique de la Société d'Études Scientifiques de l'Anjou (SESA).

Une contribution importante à la détermination des espèces est à mettre au crédit de Pascal RIBOLLET, Bernard DUHEM, Jean MORNAND et Gilbert OUVRARD.

La synthèse est due à Gilles MABON avec la collaboration de Françoise MABON, Pascal RIBOLLET et Jean MORNAND.

**Liste des mycologues ayant participé à cet inventaire
(Récoltes et/ou détermination)**

-	Christian ALTERMATT	SESA, SMF
-	Jacques BOIDIN	SMF
-	Jacques BOYER	SESA
-	Jean-Louis CHARTIER	SESA
-	René COMBRES	SESA
-	Bernard DEGEZ	SESA, SMF
-	Bernard DUHEM	SMF
-	Claude FORGET	SESA
-	Gérard GILLES	SMF
-	Gilles MABON	AMO, SESA, SMF
-	Françoise MABON	AMO, SESA
-	Jean MORNAND	SESA, SMF
-	Alexandre MOLIÈRE	SESA, SMF
-	Gilbert OUVRARD	AMO, SESA, SMF
-	Pascal RIBOLLET	AMO
-	Joël THOMAS	SESA



CLASSIFICATION DES ESPECES

La classification des champignons supérieurs est en pleine évolution avec l'intégration des données de la biologie et de la cladistique ; même controversées, les nouvelles divisions, dont certaines heurtent notre approche habituelle, finiront par s'imposer après d'inévitables réajustements.

Néanmoins nous avons choisi, dans ce listing, qui ne se veut pas une étude nomenclaturale et systématique stricte, de mentionner de façon arbitraire au niveau de la sous-classe (*-mycetidae*) quelques uns des grands groupes traditionnellement admis (comme classes ou ordres) et compris de tous :

- Pour les Ascomycota :
 - *Pyrenomycetidae* (= *Pyrenomycetes*)
 - *Pezizomycetidae* (= *Discomycetes*)
- Pour les Basidiomycota
 - *Tremellobasidiomycetidae* (= *Heterobasidiomycetes*)
 - *Aphyllorphoromycetidae* (= *Aphyllorphorales*)
 - *Agaricomycetidae* (= *Agaricales*)
 - *Gasteromycetidae* (= *Gasteromycetes*)

Il faut cependant savoir qu'actuellement, des groupes comme les gastéromycètes ou les aphyllorphorales ont « explosé » et que, par exemple, les sclérodermes se retrouvent dans les bolétales ou certaines croûtes dans les russulales !

Par contre, pour les familles, nous avons adopté comme unique référence le dictionnaire de AINSWORTH & BISBY (9ème édition 2001) qui tient compte des derniers développements en matière de taxonomie et de systématique.

Dans les classifications les plus récentes, les myxomycètes et les zygomycètes traditionnellement étudiés avec les champignons, ne sont même plus considérés comme appartenant au règne des *fungi*.

BIBLIOGRAPHIE SUCCINCTE

- AINSWORTH & BISBY'S 2001 Dictionary of the Fungi, 9ème édition
- BREITENBACH J. & KRANZLIN F. 1981 Champignons de Suisse tome 1 Les Ascomycetes Ed. Mykologia
- BREITENBACH J. & KRANZLIN F. 1986 Champignons de Suisse tome 2 Champignons sans lames : Hétérobasidiomycètes, Aphyllorphorales, Gastéromycètes Ed. Mykologia
- COURTECUISSSE R. 2000 Photoguide des Champignons d'Europe, Delachaux & Niestlé
- COURTECUISSSE R. & DUHEM B. 1994 Guide des champignons de France et d'Europe, Delachaux & Niestlé
- DENNIS R.W.G. 1981 British Ascomycetes, J. Cramer
- ELLIS M.B. & ELLIS J.P. 1997 Microfungi on land plants Richmond publishing
- JULICH W. 1984 Guida alla determinazione dei funghi vol. 2 Fischer, (Saturnia 1989)

ECOLOGIE

Il n'existe pas en France de listes rouges officielles pour les cryptogames comme il en existe pour les phanérogames. Néanmoins une démarche, dans le sens d'établissement de listes rouges calquées sur le modèle de celles existant pour d'autres pays de la Communauté Européenne, a été initiée par les mycologues ayant en charge l'Inventaire National et la Cartographie, principalement Régis COURTECUISSÉ, responsable national et Jean MORNAND, président 2000-2003 de la SMF et responsable des Pays de la Loire. C'est ainsi que les premières listes rouges ont été établies en 1997 pour la Région Nord-Pas-de-Calais (R. COURTECUISSÉ) et en 1998 pour le Maine-et-Loire (J. MORNAND) ; la liste rouge de Loire-Atlantique a été publiée dans nos cahiers mycologiques 2001 et celle des Pays de la Loire élaborée par Jean MORNAND a été éditée fin 2001 dans un numéro spécial du bulletin de la Société d'Études Scientifiques de l'Anjou. Régis COURTECUISSÉ prévoit dans un avenir proche une première mouture d'une liste nationale.

Ces listes rouges inventorient les espèces menacées en deux niveaux et 6 catégories.

Niveau I :	Catégorie 0 :	Espèces considérées comme éteintes (non revues depuis 1980)
	Catégorie 1 :	Espèces menacées d'extinction
	Catégorie 2 :	Espèces fortement menacées
	Catégorie 3 :	Espèces menacées
Niveau II :	Catégorie 4 :	Espèces potentiellement menacées ou vulnérables
	Catégorie 5 :	Espèces sensibles.

Les biotopes inventoriés sur le site du Gesvres, appartiennent aux habitats suivants selon la nomenclature CORINE :

- 44.911 : Bois marécageux d'aulnes et de saules
- 38.2 : Prairie mésophile
- 41.5 : Bois de chênes sur sol acide
- 53.13 : Végétation de ceinture du bord des eaux (roselières, typhaies)
- 53.15 : Végétation de ceinture du bord des eaux (roselières à glycéries)
- 81.5 : Parcs urbains

44.911 : Bois marécageux d'aulnes et de saules :

Deux zones correspondant à cette nomenclature ont été inventoriées : d'une part en **G1** au sud de la rocade le long de l'ancien lit du Gesvres, d'autre part les parties inondables au Nord de la rocade appelées ici **G2**.

Ce biotope peuplé presque exclusivement de saules et d'aulnes, avec peu de végétation herbacée en sous-bois, est inondé pendant une partie importante de l'année, ce qui rend les prospections difficiles et aléatoires. Cela explique aussi l'absence d'espèces mycorrhiziennes généralement inféodées à ce type de forêt ripariale (bolets du genre *Leccinum* ou russules par exemple).

Par contre la présence constante de bois mort dans des conditions propices à la décomposition, rend favorable le développement des aphylophorales et notamment des corticiées familièrement appelées « croûtes ». Parmi la trentaine d'espèces répertoriées par les spécialistes lors du congrès de la SMF, la plupart ne présentent pas d'intérêt patrimonial et n'appartiennent pas à une liste rouge ; elles sont au contraire communes voire même banales pour un spécialiste ; mais ce qui est remarquable, c'est la concentration sur un espace de superficie restreinte d'un si grand nombre d'espèces significatives représentant la quasi-totalité du cortège caractéristique de ce milieu. On peut mettre en exergue comme particulièrement typiques de ces biotopes : *Botryobasidium candicans* et son anamorphe *Haplotrichum capitatum*, *Hyphodermopsis polonensis*, *Phlebia radiata*, *Scopuloides rimosa*, *Subulicystidium longisporum* ou encore *Dichostereum effuscatum*, espèce emblématique de ces zones inondables. Il convient de noter également la forme particulièrement luxuriante de certaines de ces « croûtes » et en particulier l'abondance de *Physisporinus sanguinolentus*.

En G1, 2 espèces figurent sur liste rouge: *Phlebia subocracea* (cat.3) [49] et *Dichostereum effuscatum* (cat.4) [49][44]. On peut également considérer comme rares : *Trechispora alnicola*, *Vuilleminia alni*, *Botryobasidium pruinaum*, *Sistotrema oblongisporum* et *Subulicystidium longisporum* ; deux espèces sont même très rares : *Hyphodermopsis polonensis* et *Hypochnicium eriksonii*.

Il y a également deux taxons sur liste rouge en G2 : *Pachyella babingtonii* (cat.3) [49,44] une petite pézizacée sur bois mort et *Cheilymenia theleboloides* (cat.4) [49] sur excréments. Quelques espèces peuvent être considérées comme rares ou très rares : *Arachnopeziza nivea*, *Flagelloscypha minutissima*, *Pluteus phlebophorus*, *Polyporus badius*, *Scutellinia scutellata*, *Scutellinia umbrarum*, *Alnicola scolecina*, *Delicatula integrella*, *Mycenella bryophila*.

On peut s'étonner de la grande différence entre les deux listes établies pour G1 et G2 . Cela s'explique par les époques différentes des relevés : celui de G1 reflète un inventaire d'automne (au demeurant assez exhaustif pour les corticiées) après une période d'exondation favorable au développement des sporophores de lignicoles ; les relevés de G2 effectués au printemps montrent une plus grande diversité notamment en ascomycètes se formant généralement lors de la baisse du niveau d'eau sur des emplacements encore humides.

Des sorties automnales en G2 avec des spécialistes compétents permettraient d'établir une liste de corticiées voisine de celle de G1, de même que des sorties printanières, effectuées au moment opportun (baisse récente des eaux) complèteraient le bilan de G1 par des ascomycètes observables sur bois humide ou sol fangeux.

Les quelques agaricales observées sont des saprophytes typiques des mousses comme le rarissime *Mycenella bryophila* ou des lignicoles comme *Lentinus tigrinus*, hôte habituel de la ripisylve.

38.2 : Prairie mésophile :

En fait de prairie de fauche, il s'agit principalement du chemin enherbé, dans la partie plus ou moins boisée au Nord-Est de la rocade.

La présence contiguë des zones 85.1 (parcs urbains) et 41.5 (chênaie/charmaie) avec des arbres relativement anciens (chênes, frênes, hêtres...) le long d'un sentier plus rarement inondé explique l'observation d'un cortège d'agaricales plus conséquent avec notamment des genres réputés mycorrhiziens comme les russules ou les laccaires. Ici par exemple *Russula ionochlora* est très probablement liée au hêtre. Parmi ces agaricales, deux espèces sont sur liste rouge : *Resupinatus trichotis* (cat.4)[44,49, PdL] et *Lepiota ignipes* (cat.5)[49] au même titre qu'un hétérobasidiomycète : *Ditiola pezizaeformis* (= *Femsjonía luteoalba*), sorte de fausse pézize jaune (cat.3) [49].

On retrouve également un certain nombre d'aphyllophorales ou de pyrénomycètes inféodés à ces mêmes feuillus (le plus souvent sur branches tombées au sol) tels que *Diatrype stigma*, *Hymenochaete rubiginosa*, *Hypoxyton serpens*, etc...

53.1 : Végétation de ceinture du bord des eaux (roselières) :

Nous envisageons ici deux petites lentilles situées à l'entrée de la zone G1 de part et d'autre du chemin et souvent inondées. Elles appartiennent au phragmition mais fortement dégradé avec la présence de nombreuses plantes nitrophiles (orties).

Un des aspects remarquables de cette zone est la présence de nombreux discomycètes, pyrénomycètes et cyphelles (basidiomycètes à l'aspect de minuscules pézizes et de position systématique controversée), liés souvent de façon exclusive aux plantes herbacées (graminées, orties) ou aux fougères, comme *Mollisia pteridis* sur fougère aigle ou *Leptosphaeria acuta* exclusif des orties ; cette végétation herbacée, qui était quasi-absente dans le biotope 44.9 trouve ici des conditions d'humidité favorables au développement de ces champignons caractéristiques, presque toujours présents, mais qu'il faut savoir rechercher au bon endroit (base de la tige, tige de l'année précédente, feuilles mortes, selon les cas...) et au moment opportun. Par contre, certains de ces ascomycètes sont beaucoup plus rares (*Trichopeziza albotestacea*).

Dans ce biotope peuvent également être considérés comme rares ou très rares : *Calyprella capula*, sorte de petite cyphelle et une typhulacée : *Pistillaria micans*.

53.13 : Végétation de ceinture du bord des eaux (roselières à typhas) :

Nos prospections concernent la partie des roselières jouxtant le chemin ; on a l'espoir d'y trouver, quand on peut les y chercher, les pyrénomycètes et discomycètes caractéristiques des graminées ou juncacées présentes comme, par exemple, *Lophodermum arundinaceum* inféodé aux phragmites.

A noter cependant la découverte d'une espèce remarquable par sa rareté : *Hohenbuehelia cyphelliformis*.

On y rencontre également des espèces se développant sur bois tombé pourrissant comme *Ditiola pezizaeformis*, déjà mentionnée et classée en espèce menacée en Maine-et-Loire (cat. 3) [49].

53.15 : Végétation de ceinture du bord des eaux (roselières à glycéries) :

Notre inventaire se limite ici à 2 espèces inféodées aux phragmites, car ce milieu, difficilement accessible, est relativement peu diversifié sur le plan végétal.

41.5 : Bois de chênes :

Nous avons noté dans ce biotope un certain nombre d'espèces accompagnant de façon habituelle ces grands feuillus : agaricales mycorrhiziennes (*Laccaria*) ou saprophytes sur branches mortes (*Marasmius rotula*), gastéromycètes (*Cyathus striatus*), pyrénomycètes ou aphylophorales déjà mentionnés, sur bois mort tombé à terre, en 38.2.

Une seule espèce sur liste rouge (cat.4) *Resupinatus trichotis* [44,49] également présente en 38.2.

85.11: Parcs urbains (plantations) :

Ce milieu a été relativement peu prospecté.

Nous y avons noté trois espèces très banales : l'amanite tue-mouche (*Amanita muscaria*) liée ici aux bouleaux et deux *Laccaria* ubiquistes.

Liste des espèces récoltées sur le site du GESVRES

44.911

Partie située au sud de la rocade (G1)

Sur bois mort et débris ligneux

- <i>Aphanobasidium filicinum</i>	Aphylophoromycetidae	Xenasmataceae
- <i>Botryobasidium candicans</i>	Aphylophoromycetidae	Botryobasidiaceae
- <i>Botryobasidium laeve</i>	Aphylophoromycetidae	Botryobasidiaceae.
- <i>Botryobasidium pruinaum</i>	Aphylophoromycetidae	Botryobasidiaceae
- <i>Brevicellicium olivascens</i>	Aphylophoromycetidae	Hyphodermataceae
- <i>Byssocorticium atrovirens</i>	Aphylophoromycetidae	Atheliaceae
- <i>Cerocorticium confluens</i>	Aphylophoromycetidae	Hyphodermataceae
- <i>Dendrothele acerina</i>	Aphylophoromycetidae	Corticaceae
- <i>Dichostereum effuscatum</i>	Aphylophoromycetidae	Lachnocladiaceae

- <i>Gloeocystidiellum clavuligerum</i>	Aphylophoromycetidae	Stereaceae
- <i>Hyphoderma praetermissum</i>	Aphylophoromycetidae	Hyphodermataceae.
- <i>Hyphodermopsis polonensis</i>	Aphylophoromycetidae	Hyphodermataceae
- <i>Hyphodontia crustosa</i>	Aphylophoromycetidae	Schizoporaceae
- <i>Hyphodontia detritica</i>	Aphylophoromycetidae	Schizoporaceae
- <i>Hyphodontia quercina</i>	Aphylophoromycetidae	Schizoporaceae
- <i>Hypochnicium erikssonii</i>	Aphylophoromycetidae	Hyphodermataceae
- <i>Meruliopsis corium</i>	Aphylophoromycetidae	Meruliaceae
- <i>Mycoacia fuscoatra</i>	Aphylophoromycetidae	Meruliaceae
- <i>Mycoacia uda</i>	Aphylophoromycetidae	Meruliaceae
- <i>Peniophora lycii</i>	Aphylophoromycetidae	Peniophoraceae
- <i>Peniophora rufomarginata</i>	Aphylophoromycetidae	Peniophoraceae
- <i>Phlebia subochracea</i>	Aphylophoromycetidae	Meruliaceae
- <i>Phlebiopsis ravenelii</i>	Aphylophoromycetidae	Phanerochaetaceae
- <i>Platygløea peniophorae</i>	Ustilaginomycetidae	Platygløeaceae
- <i>Schizopora radula</i>	Aphylophoromycetidae	Schizoporaceae
- <i>Scopuloides rimosa</i>	Aphylophoromycetidae	Meruliaceae
- <i>Sistotrema oblongisporum</i>	Aphylophoromycetidae	Sistotremataceae
- <i>Steccherinum ochraceum</i>	Aphylophoromycetidae	Steccherinaceae
- <i>Stereum gausapatum</i>	Aphylophoromycetidae	Stereaceae
- <i>Stereum hirsutum</i>	Aphylophoromycetidae	Stereaceae
- <i>Stereum rugosum</i>	Aphylophoromycetidae	Stereaceae
- <i>Stypella dubia</i>	Tremellomycetidae	Exidiaceae
- <i>Subulicystidium longisporum</i>	Aphylophoromycetidae	Hyphodermataceae
- <i>Thelephora terrestris fo resupinata</i>	Aphylophoromycetidae	Thelephoraceae
- <i>Tomentella sublilacina</i>	Aphylophoromycetidae	Thelephoraceae
- <i>Trechispora alnicola</i>	Aphylophoromycetidae	Sistotremataceae
- <i>Trechispora stevensonii</i>	Aphylophoromycetidae	Sistotremataceae
- <i>Vuilleminia alni</i>	Aphylophoromycetidae	Corticaceae

Partie au nord de la rocade (entre rocade et autoroute) (G2)

Sur bois mort et débris ligneux

- <i>Apostemidium fiscellum</i>	Leotiomycetidae	Vibrisseaceae	<i>Alnus, salix</i>
- <i>Arachnopeziza nivea</i>	Pezizomycetidae	Hyaloscyphaceae	
- <i>Arcyria minuta</i>	Myxomycetes		
- <i>Bisporella sulfurina</i>	Pezizomycetidae	Helotiaceae	
- <i>Ceriporia reticulata</i>	Aphylophoromycetidae	Hapalopilaceae	
- <i>Crepidotus variabilis</i>	Agaricomycetidae	Cortinariaceae	
- <i>Cudoniella clavus</i>	Pezizomycetidae	Helotiaceae	
- <i>Cylindrobasidium evolvens</i>	Aphylophoromycetidae	Meruliaceae	
- <i>Dacrymyces stillatus</i>	Heterobasidiomycetidae	Dacrymycetaceae	
- <i>Diatrypella quercina</i>	Pyrenomycetidae	Diatrypaceae	<i>Quercus, Salix</i>
- <i>Exidia truncata</i>	Phragmobasidiomycetidae	Exidiaceae	
- <i>Flagelloscypha minutissima</i>	Agaricomycetidae	Marasmiaceae	
- <i>Gymnopilus spectabilis</i>	Agaricomycetidae	Cortinariaceae	
- <i>Hymenoscyphus herbarum</i>	Pezizomycetidae	Helotiaceae	

- <i>Hymenoscyphus repandus</i>	Pezizomycetidae	Helotiaceae
- <i>Hypocrea rufa</i>	Pyrenomycetidae	Hypocreaceae
- <i>Hypoxyton serpens</i>	Pyrenomycetidae	Xylariaceae
- <i>Junghuhnia nitida</i>	Aphylophoromycetidae	Steccherinaceae
- <i>Lachnum virgineum</i>	Pezizomycetidae	Hyaloscyphaceae
- <i>Lentinus tigrinus</i>	Agaricomycetidae	Polyporaceae
- <i>Lycogala epidendron</i>	Myxomycetes	
- <i>Marasmius rotula</i>	Agaricomycetidae	Marasmiaceae
- <i>Mollisia cinerea</i>	Pezizomycetidae	Dermateaceae
- <i>Orbilia delicatula</i>	Pezizomycetidae	Orbiliaceae
- <i>Pachyella babingtonii</i>	Pezizomycetidae	Pezizaceae
- <i>Peziza subisabellina</i>	Pezizomycetidae	Pezizaceae
- <i>Phellinus ferruginosus</i>	Aphylophoromycetidae	Hymenochaetaceae
- <i>Pluteus phlebophorus</i>	Agaricomycetidae	Pluteaceae
- <i>Polyporus badius</i>	Aphylophoromycetidae	Polyporaceae
- <i>Propolis versicolor</i>	Pezizomycetidae	Rhytismataceae
- <i>Scutellinia scutellata</i>	Pezizomycetidae	Pyronemataceae
- <i>Scutellinia umbrorum</i>	Pezizomycetidae	Pyronemataceae
- <i>Skeletocutis nivea</i>	Aphylophoromycetidae	Polyporaceae
- <i>Steccherinum ochraceum</i>	Aphylophoromycetidae	Steccherinaceae
- <i>Stereum hirsutum</i>	Aphylophoromycetidae	Stereaceae
- <i>Tapesia fusca</i>	Pezizomycetidae	Dermataceae
- <i>Trametes versicolor</i>	Aphylophoromycetidae	Polyporaceae

Sur terre inondable plus ou moins colonisée (mousses)

- <i>Alnicola scolecina</i>	Agaricomycetidae	Cortinariaceae
- <i>Delicatula integrella</i>	Agaricomycetidae	Tricholomataceae
- <i>Mycena acicula</i>	Agaricomycetidae	Tricholomataceae
- <i>Mycenella bryophila</i>	Agaricomycetidae	Tricholomataceae

Sur pupes enterrées de papillons

- <i>Isaria farinosa</i>	Pyrenomycetidae	Clavicipitaceae
--------------------------	-----------------	-----------------

Sur matières fécales ou débordements d'égouts

- <i>Ascobolus furfuraceus</i>	Pezizomycetidae	Ascobolaceae
- <i>Cheilymenia crucipila</i>	Pezizomycetidae	Pyronemataceae
- <i>Cheilymenia theleboloides</i>	Pezizomycetidae	Pyronemataceae
- <i>Iodophanus carneus</i>	Pezizomycetidae	Pezizaceae crottes de lapins
- <i>Pilobolus oedipus</i>	Zygomycetes	Pilobolaceae

Sur plantes mortes

- <i>Psilachnum chrysostigmum</i>	Pezizomycetidae	Hyaloscyphaceae tiges de prêle
- <i>Psilachnum inquilinum</i>	Pezizomycetidae	Hyaloscyphaceae tiges de fougère aigle

38.2

Zone G2

Sur bois mort

- <i>Ascobolus lignatilis</i>	Pezizomycetidae	Ascobolaceae
- <i>Bisporella citrina</i>	Pezizomycetidae	Helotiaceae
- <i>Diatrype bullata</i>	Pyrenomycetidae	Diatrypaceae
- <i>Diatrype stigma</i>	Pyrenomycetidae	Diatrypaceae
- <i>Hymenoscyphus fructigenus</i>	Pezizomycetidae	Helotiaceae
- <i>Hypoxyton serpens</i>	Pyrenomycetidae	Xylariaceae
- <i>Lycogala epidendron</i>	Myxomycetes	
- <i>Marasmius epiphyllus</i>	Agaricomycetidae	Marasmiaceae
- <i>Mollisia cinerea</i>	Pezizomycetidae	Dermataceae
- <i>Orbilina delicatula</i>	Pezizomycetidae	Orbiliaceae
- <i>Resupinatus trichotis</i>	Agaricomycetidae	Tricholomataceae
- <i>Trametes versicolor</i>	Aphyllphoromycetidae	Polyporaceae

Sur terre ferme et débris ligneux

- <i>Cyathus striatus</i>	Gasteromycetidae	Nidulariaceae
- <i>Hebeloma mesophaeum</i>	Agaricomycetidae	Bolbitiaceae
- <i>Laccaria amethystina</i>	Agaricomycetidae	Hydnangiaceae
- <i>Laccaria affinis</i>	Agaricomycetidae	Hydnangiaceae
- <i>Lepiota ignipes</i>	Agaricomycetidae	Agaricaceae
- <i>Macrolepiota procera</i>	Agaricomycetidae	Agaricaceae
- <i>Macrolepiota rhacodes</i>	Agaricomycetidae	Agaricaceae
- <i>Marasmius rotula</i>	Agaricomycetidae	Marasmiaceae
- <i>Mycena pelianthina</i>	Agaricomycetidae	Tricholomataceae
- <i>Russula ionochlora</i>	Agaricomycetidae	Russulaceae
- <i>Russula violeipes</i>	Agaricomycetidae	Russulaceae
- <i>Scleroderma citrinum</i>	Gasteromycetidae	Sclerodermataceae

Fagus

41.5

Sur bois mort

- <i>Bisporella citrina</i>	Pezizomycetidae	Helotiaceae
- <i>Diatrype bullata</i>	Pyrenomycetidae	Diatrypaceae
- <i>Diatrype stigma</i>	Pyrenomycetidae	Diatrypaceae
- <i>Hymenoscyphus fructigenus</i>	Pezizomycetidae	Helotiaceae
- <i>Hypoxyton serpens</i>	Pyrenomycetidae	Xylariaceae
- <i>Lachnum virgineum</i>	Pezizomycetidae	Hyaloscyphaceae
- <i>Lycogala epidendron</i>	Myxomycetes	
- <i>Mollisia cinerea</i>	Pezizomycetidae	Dermataceae
- <i>Oligoporus caesius</i>	Aphyllphoromycetidae	Polyporaceae
- <i>Orbilina delicatula</i>	Pezizomycetidae	Orbiliaceae
- <i>Resupinatus trichotis</i>	Agaricomycetidae	Tricholomataceae

Sur terre ferme et débris ligneux

- <i>Cyathus striatus</i>	Gasteromycetidae	Nidulariaceae
- <i>Laccaria amethystina</i>	Agaricomycetidae	Hydnangiaceae
- <i>Laccaria affinis</i>	Agaricomycetidae	Hydnangiaceae
- <i>Marasmius rotula</i>	Agaricomycetidae	Marasmiaceae

53.1

Zone G2

Sur débris végétaux et tiges sèches de plantes

- <i>Calyptella capula</i>	Agaricomycetidae	Tricholomataceae	<i>plantes herbacées</i>
- <i>Trichopeziza albotestacea</i>	Pezizomycetidae	Hyaloscyphaceae	<i>plantes herbacées</i>
- <i>Lachnum nidulus</i>	Pezizomycetidae	Hyaloscyphaceae	<i>plantes herbacées</i>
- <i>Lachnum tenuissimus</i>	Pezizomycetidae	Hyaloscyphaceae	<i>plantes herbacées</i>
- <i>Calycina herbarum</i>	Pezizomycetidae	Helotiaceae	<i>orties</i>
- <i>Lachnella alboviolascens</i>	Agaricomycetidae	Marasmiaceae	<i>plantes herbacées</i>
- <i>Leptosphaeria acuta</i>	Pyrenomycetidae	Leptosphaeriaceae	<i>orties</i>
- <i>Fuscolachnum pteridis</i>	Pezizomycetidae	Dermataceae	<i>base des fougères</i>
- <i>Pistillaria micans</i>	Aphylophoromycetidae	Typhulaceae	<i>plantes herbacées</i>
- <i>Olla millepunctata</i>	Pezizomycetidae	Hyaloscyphaceae	<i>plantes herbacées</i>

53.13

Zone G2

Sur bois mort

- <i>Calcarisporium arbuscula</i>] Mitosporic fungi		<i>(parasite des ascos, mais ne semble pas venir à même le bois mort)</i>
- <i>Ditiola pezizaeformis</i>	Heterobasidiomycetidae	Dacrymycetaceae	
- <i>Lachnum virgineum</i>	Pezizomycetidae	Hyaloscyphaceae	
- <i>Orbilia curvatispora</i>	Pezizomycetidae	Orbiliaceae	

Sur les tiges de roseaux

- <i>Hohenbuehelia cyphelliformis</i>	Agaricomycetidae	Pleurotaceae	
- <i>Lophodermum arundinaceum</i>	Pyrenomycetidae	Lophiostomataceae	<i>phragmites</i>
- <i>Mollisia retincola</i>	Pezizomycetidae	Dermataceae	<i>phragmites</i>

53.15

Zone G2

Sur les tiges de roseaux

- <i>Lophodermum arundinaceum</i>	Pyrenomycetidae	Lophiostomataceae	<i>phragmites</i>
- <i>Mollisia retincola</i>	Pezizomycetidae	Dermataceae	<i>phragmites</i>

81.5

Sur terre ferme et débris ligneux

- <i>Amanita muscaria</i>	Agaricomycetidae	Pluteaceae	<i>Betula</i>
- <i>Laccaria amethystina</i>	Agaricomycetidae	Hydnangiaceae	
- <i>Laccaria affinis</i>	Agaricomycetidae	Hydnangiaceae	

CONCLUSION

Cet inventaire du site du Gesvres, sur sa partie Nantaise, comporte actuellement 130 espèces. Il est loin d'être exhaustif et nécessiterait, pour une meilleure représentativité, des sorties complémentaires, de printemps sur la partie G1 et surtout d'automne sur la partie G2.

Il donne néanmoins un bon aperçu de la richesse mycologique de ces zones et de l'importance qu'il y a de les maintenir en l'état : en effet, si sur cet inventaire ne figurent que peu d'espèces patrimoniales, nous avons néanmoins relevé 7 espèces présentes sur les différentes liste rouges régionales et départementales des Pays de la Loire :

En catégorie 3 (ou 4) (espèces menacées) :

Phlebia subocracea
Pachyella babingtonii
Ditiola pezizaeformis

En catégorie 4 (espèces vulnérables) :

Dichostereum effuscatum
Cheilymenia theleboides
Resupinatus trichotis

En catégorie 5 (espèces sensibles) :

Lepiota ignipes

A côté de ces 7 taxons, nous avons répertorié dans nos commentaires précédents, une vingtaine d'espèces plus ou moins rares, donc plus menacées que d'autres ; mais ce qui est le plus important, c'est que toutes ces espèces et de nombreuses autres, que l'on peut considérer comme banales dans un tel contexte, sont extrêmement dépendantes des conditions de gestion du milieu : tout aménagement excessif visant à rendre cette zone plus accessible au public – création de sentiers et d'accès aux berges, curages et nettoyages des rives, enlèvement des branches mortes et autres matériaux organiques en décomposition, et naturellement suppression des inondations liées aux crues – entraînerait rapidement une disparition totale de nombreuses espèces et un appauvrissement notable de la richesse mycologique d'un site qui, sur un espace somme toute restreint, présente l'ensemble du cortège caractéristique de telles zones humides partout menacées.

Actuellement ce projet d'inventaire initié par la municipalité précédente est au point mort. En raison des restructurations liées à la naissance de la nouvelle communauté urbaine, le programme que nous avons engagé sur la confluence du Cens et de l'Erdre n'a pu être poursuivi... Nous ne pouvons que le déplorer car, outre l'intérêt qu'il présente dans la connaissances de zones humides assez délaissées jusqu'à ce jour et ses conséquences en terme de protection, ce type d'études représente pour nous, mycologues, une réelle avancée et une façon assez radicalement nouvelle de considérer le champignon : celui-ci devient partie intégrante d'un milieu, élément parmi d'autres de la biodiversité caractéristique d'un biotope qu'il convient de protéger dans sa globalité. Cela nous oblige, sur le terrain, à prendre en compte les données d'autres disciplines naturalistes et à les intégrer dans notre réflexion. A notre avis, cette démarche représente même l'avenir de ce que doit devenir la mycologie, au-delà de l'aspect recensement d'espèces et systématique, par une approche écologique nous imposant une collaboration interdisciplinaire.

DES GOÛTS, DES COULEURS ET DES ODEURS

Pierre LEJAY - 15 rue du Couesnon - 50170 PONTORSON

" Des goûts et des couleurs, on ne discute pas"*. Autrement dit, chacun est libre de son opinion. Ce proverbe s'applique vraiment bien à *Boletus impolitus* Fries.

L'an dernier, j'avais trouvé ce dernier dans un petit bois de chênes. Ce champignon classé parfois parmi les *Leccinum* ou les *Xerocomus* est maintenant un *Boletus*.

Son chapeau de 10 à 15 cm. à revêtement feutré est brun fauve, fauve ocracé. Le stipe est généralement cylindracé concolore au chapeau, non réticulé. Les tubes et les pores sont jaunes, ne changeant pas de couleur à la pression. La chair est blanchâtre. On note une odeur iodée à la base du pied.

Des goûts :

- Pour Georges Becker, c'est un excellent comestible au même titre que les cèpes ;
- Marcel Bon lui trouve une comestibilité très médiocre ;
- J. Blum le signale comestible souvent confondu avec *Boletus appendiculatus* ;
- Kühner et Romagnési ne lui décernent aucune fourchette ;
- André Marchand, quant à lui, le déclare "bon comestible à condition de supprimer le pied" ;
- Bruno Cetto note "Comestibilità : eccellente" ;
- pour Roberto Galli "Comestibilità : ottimo" ;
- Cléménçon parle d'un comestible médiocre ;
- Ladislav Hagara ne récolte pas *B. impolitus* qu'il affirme difficilement consommable ;
- Breteimbach le classe avec un "■" du point de vue de la comestibilité, ce qui signifie : "champignon non comestible, très rare ou à protéger".

Des couleurs :

Celles-ci aussi varient suivant les auteurs.

- Pour Lannoy et Estades, le chapeau est brun, fauve, ocracé ;
- Marchand présente une photo d'un *Boletus impolitus* au chapeau brun noirâtre, on note sur le pied une coloration rougeâtre à son sommet (celle-ci est citée par plusieurs auteurs) ;
- Marcel Bon décrit un chapeau gris ocracé terne à jaunâtre ;
- pour Cetto, la couleur du chapeau va de jaunâtre à brun-ocre ;

- Roberto Galli signale une couleur claire, crème-beige, noisette-ocre et brun-clair ;
- une photo de Ladislav Hagara nous montre un chapeau brun jaune ;
- Régis Courtecuisse décrit un chapeau gris beige à tonalité verdâtre, rosâtre, brune ;
- pour Blum, le chapeau est fauve, ocracé, crème sale ou légèrement grisâtre ;
- Breteinbach donne un chapeau gris avec un peu de brun olive ;
- Roger Heim, lui, parle d'un chapeau brun roussâtre ;
- Cléménçon écrit que la couleur est brune sur le chapeau ;
- et pour Georges Becker, le chapeau est châtain.

Des odeurs :

- Marcel Bon note une odeur iodée au pied ;
- Becker trouve à la chair une odeur de noix ;
- et Cléménçon une odeur d'iodofome ;
- pour Cetto, l'odeur est légèrement acidulée ou de fruit ;
- Roger Heim écrit que l'odeur de *B. impolitus* révèle celle du Cèpe de Bordeaux ;
- Galli décrit une odeur complexe, fruitée, mais avec une composante phéniquée ;
- Blum cite une légère odeur d'iode ;
- pour Marchand, l'odeur est faible mais particulière, agréable ; la base du pied sent l'iode ;
- Hagara trouve une odeur de phénol aigre à désagréable avec l'âge ;
- mes exemplaires avaient une odeur très désagréable, vireuse et forte d'iodofome.

Je n'ai pas donné d'avis, plus haut, sur le goût de mes spécimens car en raison de cette odeur, nous décidâmes, mon épouse et moi, de ne pas cuisiner la récolte qui termina sa carrière dans la poubelle...

Conclusion :

Je me suis bien amusé à lire les différentes opinions des auteurs cités concernant la couleur, l'odeur et le goût de *Boletus impolitus*.

Ce qui précède prouve bien que le proverbe cité est toujours bien vérifié.

Bibliographie :

- BECKER G. : 1983 - Champignons (Gründ) p. 122
- BLUM J. : 1962 - Les Bolets (Lechevalier) p. 127
- BON M. : 1988 - Champignons d'Europe occidentale (Arthaud) p. 36
- BREITENBACH J. & KRÄNZLIN F. : 1991 - Champignons de Suisse - Tome 3 (Ed. Mykologia – Lucerne)
- CETTO B. : 1983 - I funghi dal vero - Vol. 1 (Saturnia) p. 270
- CLEMENCON H. : 1980 - Les quatre saisons du champignon - Tome 1 Printemps-Eté (La Bibliothèque des Arts – Paris) p. 117
- COURTECUISSÉ R. : 1994 - Guide des Champignons de France et d'Europe (Delachaux et Niestlé) p. 432-433
- GALLI R. : 1998 - I Boleti (Edinatura) p. 196-197
- HAGARA L. : 2000 - Les Champignons (Gründ) p. 342-343
- HEIM R. : 1984 - Champignons d'Europe (Sté. Nlle des Ed. Boubée) p. 341-342
- KÜHNER R. & ROMAGNESI H. : 1978 - Flore analytique des champignons supérieurs (Masson) p. 38
- LANNOY G. & ESTADES A. : 2001 - Les Bolets – Documents mycologiques – Mémoire Hors série n° 6 (CRDP – Amiens) p. 91-92
- MARCHAND A. : 1973 - Champignons du Nord et du Midi (Diffusion Hachette) p. 124

*LAROUSSE : 1980 - Petit Larousse en couleurs – Pages Roses XV



N O S E X P O S I T I O N S

= - = - = - = - = - =

Nous remercions les associations qui voudraient bien les annoncer dans une prochaine publication.

LES AUTOMNALES 2003

Le Palais de la Beaujoire (niveau rivière) à Nantes accueillera
les 8 - 9 - 10 et 11 novembre
le salon du Champignon 2003 qui sera ouvert au public de 9 heures à 18 heures.

SECTION A.M.O. DE BOUSSAY

19 rue Dodillonne - 44190 BOUSSAY - Tél. 02 40 06 80 32

EXPOSITION : BOUSSAY – 44 (Centre Régional d'Accueil - CRA)

Le samedi 11 octobre 2003 de 16 heures à 20 heures

Le dimanche 12 octobre de 9 heures à 19 heures sans interruption

SECTION A.M.O. DES PAYS DE RETZ

16 rue de la Guerche - 44830 BRAINS - Tél. 02 40 32 65 10

EXPOSITION : BOUGUENAIS – 44 (Salle de la Ville au Denis)

Les 25 et 26 octobre 2003

De 9 heures à 19 heures (entrée gratuite)

SECTION A.M.O. DE CHOLET

13 rue Moirin - 49000 ANGERS - Tél. 02 41 88 34 38

EXPOSITION : JALLAIS – 49 (Centre culturel – Bd Cathelineau)

Le samedi 25 octobre 2003 de 14 heures à 19 heures

Le dimanche 26 octobre 2003 de 10 heures à 19 heures

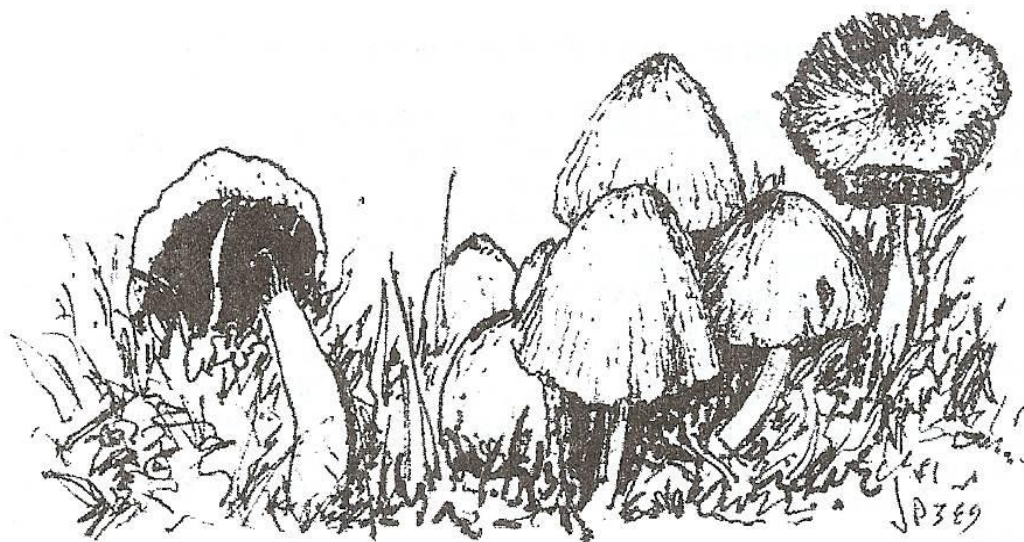
Francis HALET
7 allée des Tulipes - 44600 SAINT NAZAIRE
et
LE GROUPE MYCOLOGIQUE NAZAIRIEN
organisent

EXPOSITION MYCOLOGIQUE

Les 18 et 19 octobre 2003
De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures
Parc des Expositions - Salle de l'Estuaire
44600 SAINT NAZAIRE

JOURNEES MYCOLOGIQUES DE L'ESTUAIRE

du 6 au 12 novembre 2003
Village vacances « Vac en Ciel » - Le Moulin de Praillane
44420 PIRIAC sur MER



LES PLANTES TOXIQUES - II -

Alain DUVAL 40 rue de la Razée 44115 BASSE-GOULAINÉ
Profession : Jardinier

°=°=°=°=°

Le succès de cette rubrique ne s'étant pas démenti..., nous poursuivrons donc au fil des cahiers notre promenade parmi ces belles toxiques qui nous entourent.

Erratum : Cah. Myc. Nantais n° 14, p. 23, Lire Moracées au lieu de Maracées

°=°=°=°=°

Quelques arbustes utilisés en haies, en bacs :

Les Lauriers : un même nom pour des plantes bien différentes !

Dans *Le Bon Jardinier*, on peut lire dans l'index des noms vernaculaires (noms français) 16 fois celui de "laurier" : laurier des bois, du Portugal, noble, sauce, tin, rose, etc., ... Or, seulement 2 espèces sont véritablement des lauriers (Famille des LAURACEES) :

Laurus azorica (Laurier des açores)

Laurus nobilis (Laurier sauce, noble, commun, d'Apollon...)

Il est donc important d'utiliser les noms botaniques (latins) pour parler des plantes... comme des champignons.

Si le *Laurus nobilis* est excellent en cuisine, d'autres "lauriers" sont toxiques :

Le LAURIER PALME ou LAURIER CERISE (*Prunus laurocerasus*)

De la famille des Rosacées, originaire de Perse (l'Iran actuel), il fut introduit en France à la fin du XVIème siècle – 1^{er} pied en Europe en 1576.

Résistant jusqu'à -10 – 12°, cet arbuste est très utilisé pour les haies. Grandes feuilles persistantes luisantes et toujours vertes. Au printemps s'épanouissent de minuscules fleurs blanches regroupées en grappes dressées, suivies par des baies ressemblant à des petites cerises, pourpres noirâtres à maturité.

Feuilles, fleurs et fruits sont toxiques (les fruits le sont lorsque le noyau est broyé). Le parfum enivrant des fleurs est dangereux et peut provoquer de fortes migraines.

C'est l'acide cyanhydrique (prussique) contenu dans les tissus de cette plante qui est la cause des accidents. Pur, cet acide est mortel en moins de 2 minutes.

On l'utilise parfois pour aromatiser le lait ou des crèmes auxquels il donne une saveur d'amande amère.

Le LAURIER ROSE (*Nerium oleander*)

Apocynacée originaire d'Afrique du Nord (le long des oueds). L'espèce est commune dans le bassin méditerranéen (Var, Alpes maritimes, Corse) et a franchi la Loire pour devenir une plante de véranda. Toute la plante est TOXIQUE par la présence de 2 alcaloïdes cardiotoxiques.

Arbuste à très jolies fleurs roses, rouges, blanches ou jaunes, simples ou doubles qui éclosent de juin à septembre. La fructification (follicules remplies de petites graines velues) débute à la fin de l'été. Les feuilles persistantes, ovales, très allongées, ressemblent à celles du Laurier sauce ! Quelques feuilles peuvent provoquer la mort, 10 graines sont toxiques pour un adulte.

Le LAURIER des BOIS (*Daphne laureola*) et le BOIS JOLI ou BOIS GENTIL (*Daphne mezereum*)

Famille des Thymélacées – 3 espèces de Daphnées sont communes en France et toutes extrêmement toxiques.

Le Laurier des bois est un arbrisseau toujours vert atteignant 1m20. Les feuilles sont coriaces, nervées, d'un vert brillant ; les fleurs jaune-verdâtre à odeur de miel sont regroupées en petites grappes penchées à l'aisselle des feuilles (fév.-avr.) Les baies sont vertes en été puis noires. On le rencontre en forêt.

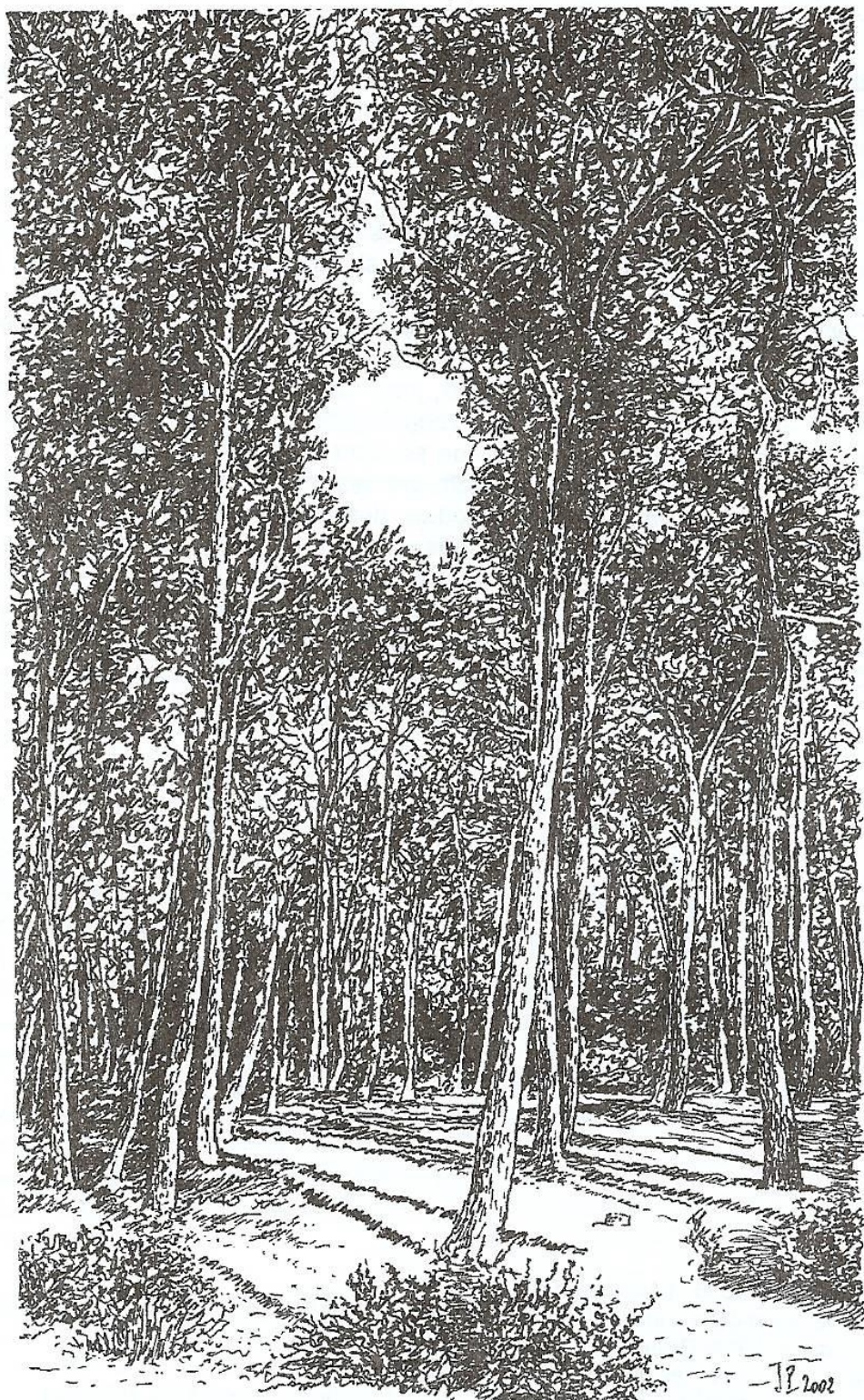
Le Bois-Gentil, arbuste de 0.50 à 1m. de haut à tiges dressées, très souples est souvent utilisé dans les jardins pour ses fleurs étoilées, roses ou pourpre, parfois blanches, groupées en faux épis au sommet des tiges, juste sous les feuilles. Elles répandent dès le mois de février un parfum suave. Les fruits rouges de la taille d'une groseille sont brillants et attirent la curiosité de l'enfant. Qu'il absorbe seulement une baie et sa bouche est en feu ! La dose de 5 baies peut être fatale. Toutefois, si les fruits sont toxiques pour l'homme, les oiseaux s'en régaleront. L'écorce peut provoquer des brûlures insupportables. Cette espèce est assez fréquente, surtout dans les forêts de l'Est de la France, tant en plaine qu'en altitude (Alpes).

Toutes les parties des plantes du genre *Daphne* contiennent une substance résineuse TOXIQUE, la mézéréine. Elle n'est pas détruite par dessiccation.



Bibliographie :

- Rustica (1990) : N° 1058 et 1090 – (2003) : N° 1732.
- Les plantes et les médicaments (2001) Delachaux et Niestlé
- Plantes toxiques (1984) Gründ
- Connaître et reconnaître les plantes médicinales (1980) Ouest-France
- Le livre des arbres, arbustes et arbrisseaux (1969) P. Lieutaghi – Robert Morel Editeur
- Mini encyclopédie de la santé – Homéopathie (2001) Hachette
- Le Bon Jardinier (1992) 3 volumes 153^{ème} édition – La Maison Rustique



RUSSULA VESCA, une espèce méconnue ?

Jacques Péger – 16 rue Charles Dickens – 44800 Saint Herblain

Ainsi posée, l'interrogation peut surprendre, concernant un taxon que tous les mycologues rencontrent régulièrement tout au long de l'année, même lorsque les conditions de pousse sont difficiles. Du nord au sud et d'est en ouest, depuis le printemps jusque tard en automne, l'espèce se présente, au sein du genre, comme l'une de celles dont l'aire et la durée de poussée sont les plus étendues. En outre, le pH des sols ne semble guère la contrarier qu'en milieu calcaire. Elle paraît surtout hostile aux pinèdes, aux forêts de résineux ; mais si un seul feuillu s'introduit au sein des conifères, voici que notre russule se décide à prospérer, au moins jusqu'à moyenne altitude.

Typiquement, *R. vesca* se complait sous feuillus ou bois mêlés, sur les lisières, les bordures de chemins, les endroits assez lumineux, sans refuser d'apparaître en plein sous-bois. Son mode de croissance est grégaire et il n'est pas rare de la rencontrer en nombre, d'une dizaine de sujets, voire davantage, à tous les stades de développement. C'est d'ailleurs un comportement avéré pour bien des espèces du genre, dès lors beaucoup mieux connues que d'autres qui ne consentent à montrer le bout du chapeau que de façon aléatoire dans le temps et l'espace, en se révélant par ailleurs sélectives, quant à la nature des sols, à leur symbiotes, à l'hygrométrie ambiante, à l'altitude, etc....

Elle est donc connue de tous et, en ce sens, ne pose guère de problème d'identification pour l'immense majorité des récoltes, au point d'être tout bonnement dédaignée, lors des séminaires organisés ici et là, par les spécialistes à la recherche d'espèces rares. Car tout un chacun a tôt fait, si le moindre doute s'installe, de tester la chair douce et de provoquer la belle réaction rouge carotte de la chair à l'aide du sulfate de fer. C'est peut-être en cela que *R. vesca* demeure, d'une certaine manière, inconnue.

Selon notre expérience, des mycologues de compétence indiscutée se sont un jour trouvés dans l'embarras, ayant en main une *R. vesca* "atypique", n'osant pas avancer une épithète. Il nous reste en mémoire l'exemple d'un sujet de grande taille, carné au disque mais vite délavé de crème-blanchâtre à partir de la mi-rayon, avec la marge longuement et fortement cannelée (fo. *Pectinata*, Britz. ?), mais pour le reste bien conforme au type, avec un stipe grossièrement ridulé et appointi, avec ces petites taches rouillées qui pigmentent souvent le chapeau et les lames, ainsi que le pied parfois. Le mycologue qui avait en main ce spécimen exprima sa surprise lorsque des confrères lui assurèrent qu'il tenait *R. vesca*.

Nous savons à quel point le polymorphisme et le polychromisme sont, chez les russules et certaines espèces en particulier, fluctuants, au point de dérouter. Ce n'est pas sans raison que, pour *R. vesca*, des variétés (que nous préférons à : formes) nombreuses ont été décrites : *lactea*, *viridata*, *avellanea*, *pectinata*, *neglecta*...

Il nous apparaît que la difficulté, sur le terrain, réside dans la distinction entre *R. vesca* et *R. heterophylla*, quand l'une se prend à imiter l'autre, ainsi que l'avait justement relaté A. Marchand (Champignons du Nord et du Midi – Tome 5, 1977). Toutes deux présentent des traits de parenté indiscutable : même saveur, morphologie analogue, même chimisme, spores et structures cuticulaires très proches. De plus, certaines particularités propagées par la plupart des auteurs, pour ces deux taxons, n'ont pas la fixité qui permet une détermination sans faille ; ainsi :

- pour *R. heterophylla* dont les lames crispées anastomosées à l'insertion sur le stipe apparaissent, assez fréquemment, juste onduleuses à cet endroit, comme parfois le fait la suivante ;
- et pour *R. vesca* qui "dévoile son cotillon, ou montre ses jupes", quand ce caractère se révèle, en définitive, bien moins spontané qu'il n'est dit, et nous paraît davantage être le résultat d'aléas climatiques, phénomène que nous avons d'ailleurs observé sur bien d'autres espèces du genre (les structures de l'épicutis et la cohésion des gélines sont peut-être en cause).

Nonobstant ce qui précède, il nous est arrivé, à deux reprises, d'avoir en main des taxons qui, à n'en pas douter, répondaient au binôme qui nous occupe, mais qui présentaient deux particularités macroscopiques étonnantes :

- une chair (chapeau et stipe) très ferme et même dure, rappelant *R. lepida* ou *R. langei*,
- des lames bien lardacées, comme chez *R. cyanoxantha*.

Voici les descriptions que nous en avons faites :

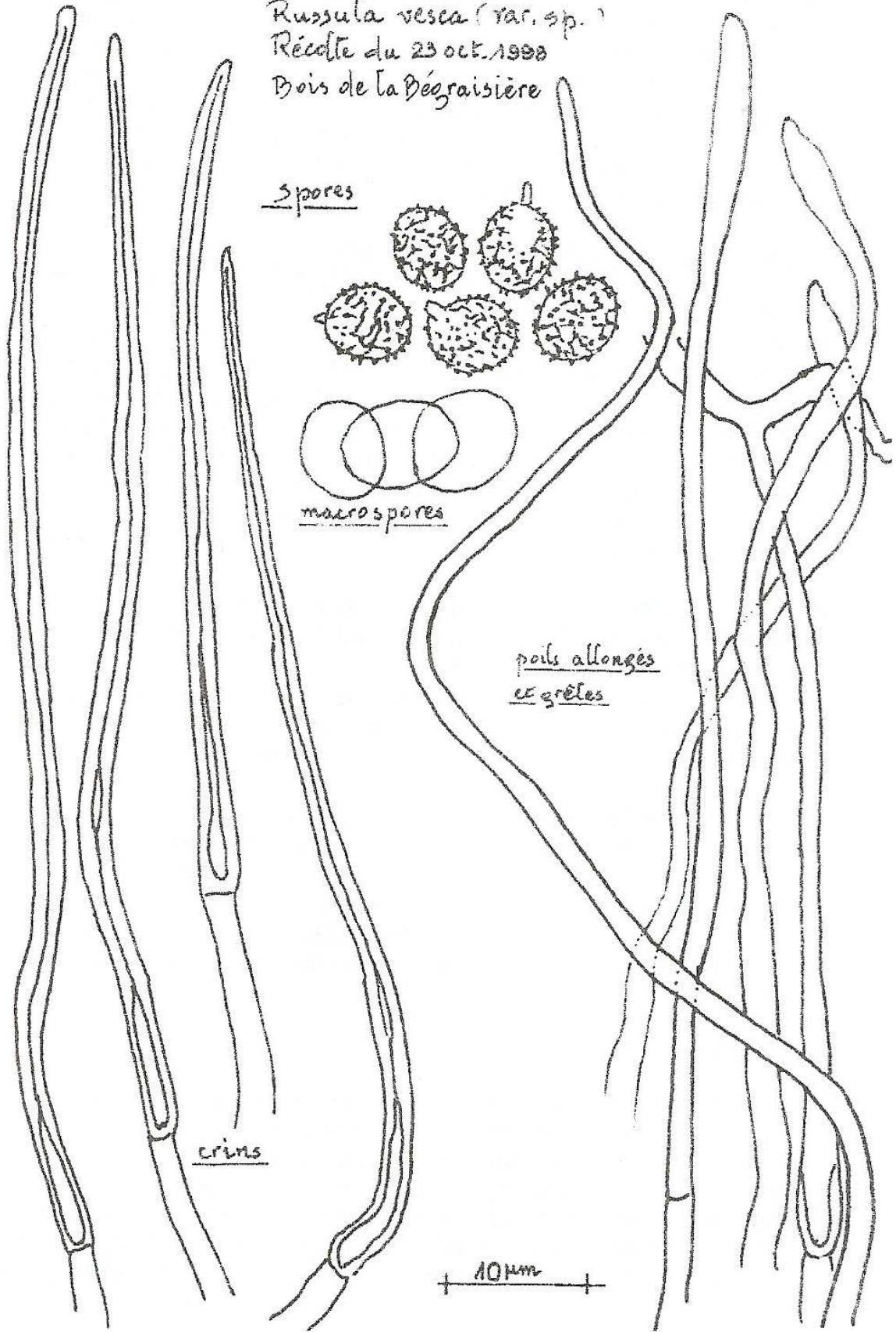
1- Récolte du 23.10.1998 (Leg. E.Péger) Parc de la Bégraisière à Saint Herblain – 44800, (MER1223C22), sur une pelouse herbeuse bordée d'une haie d'épineux mêlés à quelques chênes :

- chapeau Ø 7,5 cm., de couleur carné-vineux sur la périphérie, avec la zone discale un peu ocracée, glabre, sans piqûres rouillées ; fines zones d'érosion vers la marge, avec un léger retroussement de la cuticule en un endroit, sans cannelures ; le tout donne un effet *romellii* ;
- stipe 5 x 1,8 cm. en haut, x 1,2 cm. en bas, dur, plein, blanchâtre, se maculant de brunâtre à la base, avec des veinules ruguleuses ± longitudinales, s'amincissant nettement du haut vers le bas ;
- lames très lardacées, ne cassant pas, serrées, ni épaisses ni larges (0,6 cm.) blanc crème, bifides çà et là près du stipe mais surtout à mi-rayon, adnexées puis décurrentes en filet sur 1 mm. environ ; pas de lamelles ni de lamellules ;
- chair très ferme, sans odeur notable, de saveur douce et agréable ; réactions normales au SO₄Fe, rouge-orangé vif, et au gaïac rapidement positif (bleu soutenu).

–Microscopie :

- spores, de 6,4 à 6,8 µm. (hors macrospores) subglobuleuses, à verrues ± pustuleuses, isolées mais plus souvent caténulées, avec crêtes et connexifs nombreux, par là divergeant de l'espèce-type.

Russula vesca (var. sp.)
Récolte du 23 oct. 1998
Bois de la Bégraisière



- cuticule révélant des crins abondants vers le centre du chapeau, ailleurs plus épars ; ensemble confus, très embrouillé, où l'on distingue de rares piléocystides polymorphes, obtuses ou "tétinées" au sommet, assez peu larges, 4 à 5 μm . , ainsi que quelques poils rarement courtement cloisonnés ; l'essentiel du chevelu est constitué de poils très longs et très étroits (2 à 2,5 μm .) peu cloisonnés, avec renflements aux cloisons ainsi qu'à certaines ramifications, lâchement flexueux, comme flasques et même collapsés (en dépit du regonflement à l'ammoniaque).

2- Récolte du 20.10.2002 (Leg. E. Péger) Forêt de Vioreau, commune de la Meilleraye de Bretagne – 44520, (MER1321C33), sous feuillus mêlés :

- chapeau \varnothing 9 cm., assez régulier, creusé au centre, à marge onduleuse, couleur lie de vin sombre au centre et en périphérie, avec une zone intermédiaire brouillée d'olivacé, courtement cannelé sur 0,2 à 0,4 mm. ;
- stipe 6,5 x 3 cm. sous les lames et x 1,7 cm. vers la base qui tend à s'appointir, grossièrement ridulé, taché de rougeâtre-carné près du sommet sur une étroite zone annulaire, brun-rougeâtre sur plusieurs zones d'érosion ;
- lames serrées, blanchâtres, larges de 0,6 cm., atténuées sur l'arrière, fréquemment bifides près de l'insertion sur le stipe, tiquetées sur et près de l'arête de petites taches brun-rouillé, très lardacées à la récolte pour évoquer *R. cyanoxantha* ;
- chair douce, ferme, presque dure, (autant que *R. lepida*), en particulier au sommet du stipe ; réactions normales à SO_4Fe et à la teinture de gaïac.

–Microscopie (dessin non exécuté) :

- spores, de 6,8 x 5,45 μm . (moyenne sur 10 spores) avec de nombreuses macrospores de 8 à 10 μm ., subglobuleuses, densément verruqueuses à pustuleuses, à verrues caténulées, avec de nombreuses crêtes et d'abondants connexifs ;
- crins abondants et longs, vers le centre du cutis ;
- piléocystides dispersées, peu larges, 4 μm ., mais pouvant aller jusqu'à 7,5 μm ., obtuses, parfois capitées après une partie centrale dilatée ;
- poils banals \pm septés, articulés, obtus à atténués, à cloisons moyennement rapprochées, souvent assez distantes, mêlés à des poils criniformes x 2 à 2,5 μm ., lancéolés, longs, sinueux vers la base, avec quelques étranglements successifs.

Commentaires :

Ces deux récoltes faites à 4 ans d'intervalle, presque jour pour jour dans le calendrier, en des lieux différents, par la même personne, nous conduit à penser que l'espèce en cause est peut-être plus courante qu'il n'y paraît. Il n'est pas improbable que nous l'ayons négligée nous-même (cf. supra).

Sont-elles toutes deux identiques et s'agit-il d'une bonne variété ?

A la première interrogation, il faut opposer les divergeances : taille moyenne des spores un peu différentes, rareté des poils articulés, courtement cloisonnés chez la première et nettement plus abondants chez la seconde qui, par

contre, montre moins de ces poils filiformes que nous ne pouvons nous résoudre à qualifier d'aberrants. C'est à peu près tout, si l'on excepte quelques détails de couleur sans réelle signification.

Le poids des convergences est autrement probant : même rigidité de chair, mêmes lames grasses, même densité d'ornements des spores et présence de longs poils flasques, très minces et non ou guère ramifiés.

Nous ajouterons que ces carpophores présentaient une tonalité dominante d'un brun-rougeâtre, plus saturé que ne se montre habituellement l'espèce, ce qui d'emblée avait éveillé notre curiosité.

Peut-il s'agir, banalement, de *R. vesca* ? Oui si l'on admet que tout ceci entre dans le champ des variations intra-spécifiques. Mais il faut alors bannir de la littérature toutes formes et variétés, voire réunir certains binômes en un seul.

Si l'on s'en tient à la forme, alors toutes les récoltes en sont, car forcément différentes de la description princeps de l'holotype.

Nous préférons toujours le vocable de variété, que nous adopterons ici en laissant l'épithète vacante, bien que nous ayons songé à lui attribuer la var. *major* (= *fo. major*, Bon), mais le biotope signalé : "habitat montagnard graminicole", l'excluait aussitôt, malgré un évident apparemment.

L'originalité des quatre caractères que nous considérons comme déterminants suffit, à notre sens, à distinguer ces taxons par la noblesse variétale. Cela est souvent arrivé, pour des différences plus subtiles ... et pas toujours convaincantes.

Nous tenons à la disposition de tous ceux qui s'intéresseraient à notre cause et qui en exprimeraient le souhait les exsiccata des deux récoltes décrites.

Bibliographie :

BON M., 1988 - *Documents mycologiques Fasc. 70-71 Tome XVIII *Clé monographique des russules d'Europe**. Lille (F).

EINHELLINGER A., 1985 - *Die Gattung Russula in Bayern*, Regensburg (All.) p.172

ROMAGNESI H., 1967 - *Les russules d'Europe*.

SARNARI M., 1998 - *Genere Russula in Europa T1*, Trento (I).



RECOLTES INTÉRESSANTES EN 2002

Nous relatons dans cette rubrique les espèces qui, au cours de l'année, ont provoqué l'étonnement en raison de leur rareté, leur forme, leur abondance, leur écologie, leur apparition hors saison, ou toute autre bizarrerie. Cette rubrique est ouverte à tous.

Certains d'entre nous ont communiqué leurs trouvailles:

Claude BERGER (GB), Francis HALET (FH), Chantal MAILLARD (CM), Gilbert OUVRARD (GO), Jacques PEGER (JP) et Dominique YOU (DY)

Abréviations :

dét. = déterminateur; leg. = récolteur; ph. = photo;

Ico = iconographie; MEN = Maille Élémentaire Nationale; MER = Maille Élémentaire Régionale (MEN divisée par 16).

Bibliographie

B&K : BREITENBACH et KRANZLIN, 1984-2000 - *Champignons de Suisse*, T. 1-5, Lucerne (CH).

Bon CEO : BON M., 1989 - *Champignons d'Europe Occidentale*, Paris.

Bon FME : BON M., 1990-1999, - *Flore Mycologique d'Europe*, T. 1-5, Lille.

FME : LANNOY G. & ESTADES A., 2001, *Flore Mycologique d'Europe*, T.6, Lille.

Bon DM : BON M., 1988 - *Documents mycologiques Fasc. 70-71 Tome XVIII* *Clé monographique des russules d'Europe* .Lille (F).

C&D : COURTECUISSIE R. et DUHEM B., 1994 - *Champignons de France et d'Europe*. Lausanne (CH).

Cetto : CETTO B., 1970-1993, - *I Funghi dal Vero*, T. 1-7, Trento (I).

Corner : CORNER E. J. H., 1950, reprint 1967 - *A Monograph of Clavaria and allied Genera*, London (G.B.)

Court. : COURTECUISSIE R., 1986 - *Clé de détermination macroscopique des champignons supérieurs des régions du nord de la France*

Dennis : DENNIS R.W.G.- 1981 - *British Ascomycetes*.

Einhell. : EINHELLINGER A., 1985 - *Die Gattung Russula in Bayern*, Regensburg (All.)

Galli Bol. : GALLI R., 1998 - *I Boleti*, Milano (I).

Galli Russ. : GALLI R., 1996 - *Le Russule*, Milano (I).

Jülich : JÜLICH W., 1989 - *Guida alla determinazione dei funghi*, Vol.2, Trento (I).

Mont. & Lazz. : MONTECCHI A. & LAZZARI G., 1993 - *Atlante Fotografico di Funghi Ipogei*, Trento (I).

Noord. Entol. : NOORDELOOS M.E., 1992 - *Fungi Europaei 5 - Entoloma*, Saronno (I).

Nordic Macromycetes - Vol. 3 - 1997 - Copenhagen (D).

Romagn.Russ. Eur : ROMAGNESI H., 1967 - *Les russules d'Europe*.

Sarnari : M. SARNARI, 1998 - *Genere Russula in Europa T1*, Trento (I).

DM (*Documents mycologiques -Lille*).

FAMM (*Bull. Féd. Asso. Myc. Méditerranéennes*).

FMDS (*Bull. Féd. Mycol. Dauphiné-Savoie*).

MM (*Miscellanea Mycologica - Bull. du Cercle de Mycologie de Mons*).

RDM (*Rivista di micologia - Boll. dell'Ass. Myc. Bresadola*).

SMF (*Bull. Sté Mycologique de France*).

Ordre AMANITALES

***Limacella illinita var. ocraceorosea* Beguet & Bon**

(CM) (Leg., Dét. R. CHEREAU)

(DM:IV-Fasc.17-1975 – C&D:821- Court.:p.191)

Le 27.10.2002, une poussée exceptionnellement importante de plusieurs dizaines d'exemplaires, dans les dunes de St-Brévin-les-Pins [44](MEN1123C) formait un rond de sorcière de 7 à 8 mètres de diamètre. Ce champignon commun en zone côtière a été décrit en princeps de la presqu'île de Pen-Bron [44]. La variété semblerait moins visqueuse que le type, odeur d'abord subfarineuse puis désagréable. Selon la littérature serait liée au *Cupressus macrocarpa*.

Ordre CORTINARIALES

***Cortinarius rubicundulus* (Rea) Pearson**

= ***Cortinarius pseudobolaris* Maire**

(CM) (Det. CB – Ph. JL. MAILLARD) (C&D:1104)

Un seul exemplaire trouvé dans un panier lors d'une sortie AMO en forêt de Vioreau [44](MEN1321C) le 20.10.2002. Petit cortinaire trapu, moins haut que la largeur du chapeau, de couleur vive, fortement jaunissant et devenant rouge orangé au froissement. La description dans l'ouvrage de R. Courtecuisse correspond bien. Noté comme rare, voire très rare en L.-Atl., il est à rechercher.

Ordre ENTOLOMATALES

***Entoloma roseum* (Longyear) Hesler**

(GO, CM) (B&K:4#71 - C&D:948 - Noord. Entol.:516 - Moser:198)

Petite espèce de la section *Cyanula*, stirpe *Roseum*, remarquable par sa couleur. Chapeau jusqu'à 3 cm de Ø, d'un beau rose chair à rose rougeâtre, fibrilleux, non hygrophane, à centre un peu squamuleux ; lamelles un peu ventrues, blanches, puis roses ; stipe 20-60 x 3-6 mm, concolore au chapeau, base feutrée de blanc ; chair blanche ; odeur nulle, saveur subnulle, douce.

Espèce rare à très rare, facilement reconnaissable par sa couleur d'un beau rose.

Quelques spécimens récoltés lors d'une sortie inventorielle le 14 novembre 2002, à Pen-Bron [44], zone dunaire (MER1023A13), sur sol sablonneux ± moussu, peu herbeux, quelques ronces éparses, en lisière, quelques *Pinus pinaster* à proximité.

Ordre TRICHOLOMATALES

Calocybe gambosa(Fr. : Fr.)Singer

= ***Tricholoma georgii***(Clus.)Quélet

(CM) (Leg.JP) (C&D:482 – Bon CEO:166 – Bon FME:105)

Cette espèce réputée printanière (tricholome, mousseron de la St-Georges – 23 avril) était néanmoins présente à notre salon de novembre 2002. Un exemplaire ramassé sous *Cedrus deodara* dans le parc de la Beaujoire à Nantes (MER1223B43).

Cuphophyllus lacmus (Schum.)Bon

(JP) (Dét. JP et GO) (B&K:3#88 – C&D:173)

Récolte du 20.10.2002, lors de la sortie AMO en massif de Vioreau, commune de La Meilleraye-de-Bretagne [44](MER1321C33).

Plusieurs dizaines d'exemplaires dans une prairie assez aride, en sol pauvre, ± herbeux, entre la forêt et le plan d'eau de Vioreau. Espèce réputée rare (c'était notre première récolte de ce taxon), elle est assez facile à reconnaître par sa couleur gris violet tendre, tendant à pâlir à partir du centre. Les lames ont la même tonalité, le stipe plus clair, aminci à la base.

Melanoleuca verrucipes (Fr. in Quélet.)Sing.

(DY) (Dét. - Ph. : CB le 26.10.2002) (Bon FME 2:119 – C&D:437)

Trois exemplaires récoltés le 24 octobre 2002 à Jard sur Mer [85] (MEN1228B) près de l'aire de pique-nique de St Nicolas, en entrant en forêt, juste après le grillage des colonies. Sous *Quercus ilex* (chêne vert) et *Pinus pinaster* (Pin maritime).

Chapeau de 5 à 7 cm., blanchâtre crème à centre plus brunâtre, odeur agréable. Stipe de 6,5-7,5 x 1,5-2,3 cm., blanchâtre recouvert de ponctuations brunes (pouvant ressembler au pied de certains *Leccinum*) à base légèrement bulbeuse.

Rhodotus palmatus (Bull.:Fr.)Maire

(FH) (Bon CEO:172 – C&D:646)

Un exemplaire sur souche de feuillu mort, le 5 décembre 2002, dans une haie, route de Saint-Marc à Saint-Nazaire [44](MEN1023B). Espèce inoubliable, si on l'a déjà vue ! Les illustrations ne donnent qu'un faible aperçu du rose remarquable du chapeau et des lames.

La poussée tardive doit pouvoir s'expliquer par la douceur et l'humidité de l'arrière-automne.

Ordre RUSSULALES

Russula amoena (Quélet) *forme viridis* ?

(JP) (Sarnari:385-suiv. - Cah. Mycol. Nant. n°8-1996:10 & suiv.)

3 récoltes (en Loire Atlantique [44]:

1. Bois de la Gournerie (St-Herblain) le 28.09.02, (MER1223C22)

2. Forêt de Vioreau (La Meilleraye-de-Bret.) le 26.09.02, (MER1321C33)
3. Forêt d'Ancenis (Riaillé) le 02.10.02, (MER1321C42)

Année propice à la pousse de cette espèce mal connue. Ces russules furent plusieurs fois trouvées, poussant en bouquet, comme cespiteuses, de 3 à 5 sujets. Le champignon de Vioreau présentait : chap. de 6 cm., isolé dans une allée herbeuse, de fond citrin, brouillé de vert-grisâtre, vert brun, vert bronze ; stipe 4,5 x 1,8 cm. au sommet et 0,8 cm. en bas ; odeur quasi-nulle et vers *xerampelina* 48 h. après la récolte. Micro : spores elliptiques à subsphériques, subréticulées à crêtées ; épicutis avec de longs poils lancéolés, dilatés à la base et reposant sur une suite d'articles courtement septés, parfois obèses.

***Russula rubrocarminea* Romagnesi**

(JP) (Romagn. Russ. Eur.:480)

Espèce récoltée en Bretagne, lors de la session SMF de Guidel-plage, le 26.10.2002, bois de Tremelin [29], (MEN0720B).

Petite *atropurpurinae* très rare récoltée sur le bord moussu d'un sentier herbeux bordé de chênes et d'épicéas (3 sujets)

Chapeau de 2,2 cm., rouge carmin, éclairé à la marge, un peu grénélé çà et là, finement et courtement cannelé ; stipe blanc, grossièrement ridé-côtelé, sali en bas d'ocre-grisâtre ; lames serrées, blanchâtres, grossièrement érodées sur l'arête ; chair à peine âcre, odeur fruitée ; gaïac nettement mais lentement positif ; spores assez petites, 6-7 x 5,5-6 µm., subglobuleuses, à verrues ± reliées-crêtées.

***Russula violacea* Quélet ss. Romagnesi**

(JP) (Romagn. Russ. Eur.:499 – Bon DM Fasc. 70-71:30)

Récolte prélevée dans une poussée abondante de cette russule (plusieurs dizaines) que nous ne connaissions guère, le 24 juin 2002, dans le bois de la Gournerie à St-Herblain [44](MER1223C22), près d'un plan d'eau, sous futaie claire. Malgré la présence de chênes et charmes, l'essence dominante de *Populus tremula* semblerait indiquer une association préférentielle de *R. violacea* avec cet arbre. Elle nous semble assez mal nommée car nos champignons montraient une dominante vert tendre ± fondue en ocracé-verdâtre par plages, les tonalités violettes restant souvent marginales (à la marge) et parfois absentes. Bel effet des deux tons quand ils coexistent.

Odeur très marquée de pélargonium ; gaïac rapidement bleu-vif ; spores à aiguillons sans connexifs.

Ordre des BOLETALES

***Chalciporus rubinus* (W.G.Smith) Singer**

(FH et CB) (Bon CEO:44 - C&D:1634 - FME 6:84)

Apparition remarquée le 16 juillet 2002 dans un espace vert de Saint-Nazaire Ouest [44](MER 1023B), sous *Quercus robur* L.

Poussée d'une trentaine d'exemplaires photographiés par Claude Berger le 17 juillet. Nous avons constaté sur le frais les fines

méchules du chapeau, les pores d'un rouge framboise lumineux, la saveur acidulée.

Ayant parfois traîné nos guêtres à La Beaujoire, une des trois stations* connues en France, n'aurions-nous pas, par hasard, ramené cette belle espèce chez nous, des spores fixées à nos souliers ?

***Nb** : 1^{ère} récolte française en 1980 à Lussac-Estagnac (Charente) identifiée par J. Guinberteau et rapportée dans le bulletin FMDS N°86 p. 30-32, 1982. Récolte nantaise : c'est dans les années 80 que Claude Beauvais a déterminé ce taxon, trouvé régulièrement depuis (confirmé par G. Redeuilh)-cf. Cah. Mycol. Nant. N°2, p.26-1990. 3^{ème} station connue : le 28.10.95 région d'Excideuil (Dordogne). Ce champignon a aussi été découvert en Belgique (Mariemont - 28.09.99) cf. MM n°61, p.23-1999. Cette belle espèce reste très rare.

***Boletus legaliae* Pilát et Dermek**

(FH) (Bon CEO:38 - C&D:1659 - FME 6:107)

Récolte de trois exemplaires le 12 juin 2002 dans un square, de deux autres le 17 dans le parc de l'Université de Saint-Nazaire, tous sous *Quercus robur* L. (MEN1023B).

Dans la diabolique série des *Satanas*, cette espèce précoce a le bon goût (?) de se distinguer, pour ceux qui ont du nez, par une odeur de chicorée. Le chapeau, pâle sur le frais, se teinte de rose dès le lendemain.

***Suillus placidus* (Bonorden) Singer**

(GO) (Ph. CB) (C&D:1647 - B&K:3#48 - Galli Bol.:82)

Espèce trouvée le 7 novembre 2002, dans un fossé au bord de la route de Juigné-les-Moutiers [44] à Pouancé [49] qui longe la forêt de Juigné par l'Est, (MER1320D34). Je prospectais dans cette zone où j'ai l'habitude de rechercher des espèces souvent intéressantes. Le champignon, connu par la littérature uniquement, fut aussitôt identifié : *Suillus placidus* et, réflexe de mycologue, je lève la tête, pour découvrir l'arbre symbiote, un seul exemplaire de pin 5 aiguilles (*Pinus strobus*), là, juste derrière le fossé et jamais remarqué jusqu'à ce jour. C'est un arbre peu commun dans notre région.

Chapeau 7-10 cm, lisse, blanc ivoire, puis jaunâtre, très visqueux par temps humide ; tubes subdécurrents, assez courts ; pores petits, jaunâtres, puis brunissants, pleurant des gouttes beige sale ; stipe légèrement supérieur au diamètre du chapeau, base faiblement radicante, élancé, un peu sinueux, plein, dur, blanc, moucheté sur toute sa surface de granulations brun rougeâtre ; chair douce blanc-jaunâtre, molle, odeur fruitée agréable ; observation micro non faite.

Une dizaine d'exemplaires dont quelques-uns furent cueillis pour être exposés à notre salon les jours suivants.

Espèce répandue, mais rare en notre région, plutôt submontagnarde et exclusivement liée aux pins à 5 aiguilles, *Pinus strobus* (pin Weymouth) dont elle suit la progression, pousse également sous *Pinus cembra* (pin arolle).

Ordre APHYLLOPHORALES

***Cantharellus pseudominimus* Eyssartier & Buick**

(FH) (Leg. P. Blot) (SMF 2006 T.116 Fasc.1:12)

Poussée en groupuscules, octobre 2002, sur terre, dans taillis de châtaigniers, à St Père en Retz [44] (MEN 1123C).

Miniature de *C. cibarius* à stipe très court, caché sous le chapeau. Il serait vain d'attendre une croissance des sujets !

Présenté à Guillaume Eyssartier lors du congrès SMF 2002 à Guidel, celui-ci en a reconnu la paternité.

***Ramariopsis tenuiramosa* Corner 1950**

(GO) (Corner:637-646 - Jülich:89 - Nordic Macromycetes Vol.3:253 - RDM:XLIV:141 - DM Fasc.52:17-43)

Carpophore blanc-jaunâtre à ocracé, 3-5 cm, élancé, peu ramifié, solitaire ou en groupe, tronc frêle, branches grêles 0,5-1 mm, cylindriques, ramifiées 2-3 fois de façon dichotomique, extrémités peu ramifiées, arrondies ou un peu atténuées ; stipe 3-10 x 1 mm, cylindrique, glabre, concolore, subimmuable, base feutrée-tomentueuse; chair sans odeur ni saveur. Spores subglobuleuses 3,5-4,5(5) x 2,5-3,5(4) µm, finement verruculeuses, échinulées.

Une dizaine de spécimens récoltés lors de la sortie inventorielle du 14 novembre 2002, à Pen-Bron [44](MER1023A13), sur sol sablonneux, en zone dunaire, parmi des mousses, sous *Pinus pinaster* et *Cupressus*.

Espèce sans doute pas très rare, mais peut-être souvent négligée, paraissant banale.

***Spongipellis spumeus* (Sow.:Fr.)Pat.**

(FH) (Leg. : P. Blot) (B&K:2#412)

Un seul exemplaire en octobre 2002, sur feuillu mort, commune de Saint-Père-en-Retz,[44](MEN1123C) formant deux consoles superposées. Chapeau ocracé, pores blancs, consistance molle, odeur légèrement anisée.

Ordre ASCOMYCETES

***Choiromyces meandriformis* Vittadini 1831**

= *Choiromyces venosus* Fr.

= *Choiromyces gangliformis* Vittadini

(GO) (Leg. R. BOUMIER - Det. GO)

(Mont.& Lazz.:233 - Dennis:84 - Cetto:1236 - FAMM 18:77 - MM 56:45)

Spécimens récoltés le 29 mai et le 7 juin 2002, dans un bois clair, en zone urbaine, à Vertou [44], (MEN1223D), sous chênes, en terrain

argileux de remblais assez récents. Les champignons, sorte de gros tubercules, soulevaient le sol en faisant des grosses boursofflures ; certains sortaient même littéralement du sol.

Carpophores subglobuleux, 7-8 cm (la littérature donne 8-12 cm), très difformes, formant de grosses protubérances irrégulières çà et là, blanc sale à blanc-jaunâtre, puis crème brunâtre, surface glabre. L'intérieur (gléba) est compact, blanchâtre, parcouru de veines méandriques et circonvolutées crème ocracé.

Les spécimens étant immatures, nous n'avons pas pu observer d'asques ni de spores que la littérature décrit comme étant globuleuses de 18-22 µm., ornées de grosses épines arrondies-tronquées.

A maturité, l'odeur est donnée comme forte et nauséabonde. La consommation de cette espèce provoquerait semble-t-il des gastro-entérites.

Champignon peu souvent signalé ; par contre en Grande-Bretagne il est considéré comme étant très commun.

« La science est une suite d'erreurs rectifiées » Georges Becker

Alors, n'hésitez pas à nous faire connaître nos erreurs, incorrections ou omissions.

Vous pouvez nous contacter par messagerie :

AMO - René CHEREAU : rene.chereau@wanadoo.fr

Claude BERGER : vegalaxia@free.fr

Alain GOURICHON : alain.gourichon@wanadoo.fr

Gilles MABON : gilles.mabon@free.fr

Chantal MAILLARD : jlmaill@club-internet.fr

Pascal RIBOLLET : Ribollet@everyday.com

La liste complète des espèces récoltées en 2002 est disponible sur simple demande.

De même pour les photos signalées dans "Les espèces intéressantes 2002"

COTISATION

Nous vous rappelons que la cotisation annuelle est à régler chaque année

AVANT LE 31 MARS.



Russula vesca
Forêt de Teillay
St-Sulpice - Sept. 1987

Jeze